



République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
Centre Universitaire Abdelhafid Boussouf. Mila



Institut des Lettres et des Langues  
Département des Langues Etrangères  
Filière : Langue française

# Etude étymo-sémantique des patronymes de la région de Ferdjioua

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de Master

Spécialité : Sciences du langage

Présenté par :

1/ NOUIKES Anfal

2/ NATOURI Yassmin

Sous la direction de : MOUMNI Yaâkoub

**Membres de jury de soutenance :**

**Président :** BENELMOUAFFOK Fayssal

**Rapporteur :** MOUMNI Yâakoub

**Examineur :** MECHRI Radja



Année universitaire 2019-2020

## *Remerciements*

*Louanges à Dieu de nous avoir donné la force, le courage et la patience  
pour réaliser ce modeste travail.*

*Nous remercions chaleureusement nos parents pour leur soutien, patience et  
sacrifices durant tout le cursus universitaire.*

*Nous tenons à remercier particulièrement notre directeur de recherche Monsieur  
Moumni pour son précieux soutien et sa responsabilité tout au long de la  
réalisation de ce mémoire et pour le regard pertinent et novateur qu'il a porté  
sur ce travail.*

*Notre gratitude nous l'exprimons également aux membres de jury qui ont bien  
voulu accepter de lire ce travail et de l'évaluer, tous nos enseignants sans  
exception.*

*Finalement nous remercions tous ceux et toutes celles qui ont contribué de près  
ou de loin dans la rédaction de ce mémoire, qu'ils trouvent ici la traduction  
de notre gratitude et notre reconnaissance.*

# Dédicace

*Je dédie ce modeste travail :*

*Avec tous mes sentiments d'amour et de respect, à ma source de courage. Mes chers parents à qui je souhaite une heureuse et longue vie.*

*A mes chers frères : Karim, Lokman, Khaled, Zakaria,*

*Mohammed.*

*A mon fiancé Omar, qui m'a toujours épaulé et encouragé.*

*A toute ma famille paternelle et maternelle, à ceux qui sont proches de mon cœur et toutes mes amies.*

*A tous ceux qui m'ont encouragé même avec un petit mot.*

*A ma chère amie et binôme Yasmin et sa famille.*

*Anfal*

# DÉDICACE

Je dédie ce modeste travail à :

*A ma chère mère*

*A mon cher père*

Qui n'ont jamais cessé, de formuler des prières à mon égard, de me soutenir et de m'épauler pour que je puisse atteindre mes objectifs. Que Dieu leur procure une bonne santé et longue vie.

*A mes chers frères : Ramzi & Fatah*

Qui m'ont aidé et supporté dans les moments difficiles

*A mon fiancé Anis*

Par vos mots apaisés, vos conseils inestimables et vos encouragements, vous avez toujours su me pousser à croire et aller de l'avant. Que Dieu vous garde

*A toute ma famille*

Avec tous mes sentiments de respect, d'amour, de gratitude et de reconnaissance pour m'élever dignement et assurer mon éducation dans les meilleures conditions pour leur encouragement et leurs soutiens

*A ma très chère amie et binôme*

*Anfal et à sa famille*

*A ma belle famille*

*A toute la promotion*

*Yassmin*

## Déclaration

1. Ce mémoire est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par l'Arrêté N° 933 du 28 juillet 2016 fixant les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat.
3. Les citations reprises mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets avec la mention, en bas de page, du nom de l'auteur, l'ouvrage et la page.

**Nom : Nouikes**

**Prénom: Anfal**

**Signature :**



**Nom : Natouri**

**Prénom : Yassmin**

**Signature :**



### Phonèmes arabes transcrits en API

|   |   |   |                |   |                |      |   |
|---|---|---|----------------|---|----------------|------|---|
| ء | ʔ | ز | d              | ض | d <sup>s</sup> | ن    | k |
| ة | b | ذ | ð              | ط | t <sup>s</sup> | ل    | l |
| ث | t | ر | r              | ظ | d <sup>s</sup> | و    | m |
| د | θ | ز | z              | ع | ʧ              | وَّو | m |
| س | ʒ | ش | s              | غ | ɣ              | وِو  | h |
| ح | ħ | ش | ʃ              | ف | F              | و    | w |
| خ | χ | ص | s <sup>s</sup> | ق | Q              | وَّو | j |

# **Introduction générale**

Notre sujet s'inscrit dans le champ de l'onomastique, la science qui se donne pour objet l'étude des noms propres. C'est un nouveau domaine attaché à la linguistique qui n'a pas été exploité comme il le mérite et qui reste toujours un domaine intéressant, riche et varié. L'onomastique se subdivise en plusieurs branches dont les plus importantes sont :

-La toponymie : partie de l'onomastique qui étudie les noms de lieux.

-L'anthroponymie : la science qui s'intéresse à l'étude de l'étymologie et de l'histoire des noms de personnes. Ces noms de personnes peuvent être des noms de famille, prénoms, sobriquets, pseudonymes, surnoms, etc.

Notre recherche portera sur la patronymie, sous branche de l'anthroponymie. Celle-ci s'intéresse à l'étude des patronymes (noms de familles transmis par le père).

Le nom de famille, et plus précisément, le patronyme est un élément qui a son importance dans l'existence et l'identification de son porteur dans une société, car, il constitue la première marque de l'héritage paternel.

Chaque société dispose d'un système dénomiatif permettant d'identifier les uns les autres et de mettre en relief sa culture et son histoire. En Algérie le système dénomiatif s'est influencé par plusieurs systèmes anthroponymiques exogènes dont l'influence française est la plus importante où le système dénomiatif algérien est passé d'un système de filiation lignagère à un système dénomiatif patronymique. Il a connu deux grandes phases. La première phase est celle de la période coloniale où l'administration française a changé les noms des Algériens et leur a attribué des noms nouveaux à travers la systématisation du registre de l'état civil en 1871. La deuxième phase est celle de l'arabisation de l'état civil, après l'indépendance, l'Etat algérien s'est intéressé à la réappropriation de ses constantes nationales ; ce qui a contribué à une modification de certains caractères morphologiques et sémantiques des patronymes.

Dans ce travail on mènera une étude étymo-sémantique des patronymes de la région de Ferdjioua dont aucune contribution portant sur les patronymes n'a été réalisée jusqu'à maintenant. C'est pour cette raison nous avons choisi ce thème afin de connaître l'origine et la signification des patronymes de notre région.

Le choix de la région, quant à elle, peut se justifier par le fait qu'elle soit le milieu qui nous est le plus proche et que nous connaissons assez bien.

L'objectif de notre travail est donc de savoir comment les patronymes de cette région sont-ils formés c'est-à-dire de chercher leur étymologie et de connaître leurs différentes significations et catégories thématiques.

Dans le cadre de cette recherche nous essayerons de répondre à la question suivante : Quelles sont les origines linguistiques des patronymes de la région de Ferdjioua et quelles sont leurs significations ?

Afin de répondre à la problématique posée, nous émettrons les hypothèses suivantes :

- L'étymologie et la signification des patronymes de la région de Ferdjioua pourraient être liées soit : à l'arabe

Au berbère.

Au français et au turc

Nous essayerons tout au long de ce travail de montrer lesquelles des hypothèses citées ci-dessus sont vérifiées.

Afin de construire notre corpus, nous nous sommes rapprochés des services de l'état civil de la mairie de Ferdjioua qui ont mis à notre disposition la liste des noms de famille inscrits sur le registre des matrices. Nous nous sommes contentées de choisir 215 noms de famille représentatifs sur lesquels nous allons travailler.

Les méthodes adoptées dans ce travail sont multiples :

- Méthodes descriptive et analytique : elles consistent à interpréter et décrire sémantiquement les patronymes, à faire une classification de ces patronymes en fonction de leur thème et origine linguistique.
- Méthode statistique : elle consiste à déterminer la fréquence des patronymes aussi bien sur le plan étymologique que sémantique.

Pour ce qui est de l'architecture le présent travail comporte trois chapitres intitulés respectivement : cadre théorique et histoire des noms de famille en Algérie, classification thématique des patronymes et expressions figées, étymologie et sémantique des patronymes de la région de Ferdjioua.

Dans le premier chapitre, nous définissons les notions de base à savoir l'onomastique et la patronymie, Ensuite nous passons à l'étude des origines des noms de famille en Algérie et nous présentons l'état civil algérien à travers deux périodes : coloniale et postcoloniale.

Dans le deuxième chapitre nous effectuons une classification thématique des patronymes afin de déterminer les thèmes auxquels ils appartiennent.

Finalement, le troisième chapitre est consacré à l'analyse étymologique et sémantique des patronymes.

**Chapitre 01 :**  
**Cadre théorique et histoire des**  
**noms de famille en Algérie**

## Introduction

Dans ce chapitre, nous aborderons les notions de base concernant notre sujet, afin de pouvoir cerner le domaine de notre étude dans laquelle nous allons présenter des définitions et des réflexions que nous avons récoltées au cours de nos recherches.

Nous parlerons, ensuite, de l'origine et l'évolution des noms de famille algériens tout au long de leur histoire. Aussi, tenterons-nous de montrer l'impact des différents systèmes anthroponymiques connus en Algérie.

Enfin, nous présenterons l'état civil algérien dans la période coloniale et postcoloniale, tout en abordant les différentes étapes qui précèdent l'instauration de l'état civil français en 1882 en Algérie et les différentes lois de dénomination au cours de ces deux périodes bien distinctes.

### 1. Onomastique

Étymologiquement, le terme « onomastique » vient du grec « onomastiké » qui signifie art de dénommer<sup>1</sup> du grec ancien « onoma » qui signifie nom. Une science assez récente qui est apparue vers la fin de XIX siècle. Selon DUZAT, l'onomastique est une : « *recherche systématique de l'étymologie des noms propres* »<sup>2</sup>. C'est une branche de la lexicologie qui se donne pour objet l'étude des noms propres : leur apparition, évolution et fonctionnement à travers les langues et les sociétés.

Le dictionnaire de la linguistique la définit comme : « *une branche de la lexicologie étudiant l'origine des noms propres. On divise parfois cette étude en anthroponymie (concernant les noms propres des personnes) et toponymie (concernant les noms de lieux)* »<sup>3</sup>

Au sens large du terme, l'onomastique est donc : « *la science du nom propre, qu'il s'agisse du nom d'un avion, d'une pile électrique, d'un rasoir, d'un robot [...] Ou qu'il s'agisse d'une localité ou d'une personne* »<sup>4</sup>

L'onomastique est une science charnière qui entretient des relations avec d'autres disciplines. Elle permet ainsi de créer un lien entre la linguistique, d'une part, et l'histoire, la géographie, la littérature, ... d'autre part.

Elle permet aussi d'apporter « *quelques lumières sur le sens n'est pas mis en cause, la question du sens spécifique des noms propres s'il en existe un, est donc finalement évacuée* »<sup>5</sup>

<sup>1</sup><http://www.larousse.fr/dictionnaire/français/onomastique/56059> (Consulté le 01/03/2020)

<sup>2</sup> MOUNIN G., 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF. p07

<sup>3</sup> DUBOIS, J., 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse. p334

<sup>4</sup> CAMPROUX Ch., 1982, introduction : *Les Noms de lieux et de personnes* de C.BAYLON et P. FABRE, Paris, Nathan. p05

<sup>5</sup> LEROY S., 2004, *Le nom propre en français*, Paris, Ophrys. p103

L'onomastique se subdivise en deux grandes branches distinctes qui sont la toponymie et l'anthroponymie

### 1.1. Toponymie

La toponymie est l'étude des noms de lieux, formé de « topos » qui veut dire lieu et « onoma » qui veut dire nom. La toponymie est « *l'étude de l'origine des noms de lieux, de leurs rapport avec la langue du pays, les langues d'autres pays ou des langues disparues. La matière généralement divisée selon la géographie (il existe des spécialistes des noms de fleuves (hydronymie. Des noms de montagne (oronymie) et également des spécialistes pour telle ou telle région déterminée* »<sup>6</sup>

Selon ROGERO, la toponymie fait partie de la linguistique, et son objectif est l'étude des noms propres des lieux.<sup>7</sup> Elle s'intéresse essentiellement à l'étude des noms de lieux, d'une région ou d'une langue d'un point de vue de leur origine, de leur transformation ou de leur signification.

Les toponymes se manifestent sous plusieurs types que l'on classe comme suit :

- **Hydronymie** : « *Est la partie de l'onomastique qui étudie les noms des cours d'eau* »<sup>8</sup>. C'est la science qui s'intéresse à l'étymologie et la signification des noms des cours d'eau. Ces derniers peuvent être des fleuves, des rivières, des ruisseaux, des lacs, des sources et des oueds.

#### Exemples

- La mer méditerranéenne
- Le fleuve de Nile
- Le fleuve d'Amazon
- Oued El Malah
- El oued El Kebir
- Ain Fezza
- **Oronymie** : est la science qui étudie les origines des noms de relief. Plus particulièrement des montages.

#### Exemples

- Les Alpes
  - Les montages d'Himalaya
  - Les montages de Djurdjura
  - Le massif du Hoggar

---

<sup>6</sup> DUBOIS J., 2002 : op.cit. p485

<sup>7</sup> MOUNIN G., 1974: op.cit. p326.

<sup>8</sup> DUBOIS J., 2002 : op.cit. p235

- **Odonymie** : l'odonymie du (grec odos « route /rue ») étudie les nom des rues mais aussi les noms du chemin et de route, et plus largement de toutes voies de communication. Un odonyme peut être le nom d'une rue, d'un chemin, d'une route, d'une avenue, d'une allée.

#### **Exemples**

- Rue Didouche Mourad
- Boulevard Mascara
- Avenue des Champs Elysée
- Avenue de la Soummam
- Trig Zghaya (route de Zghaya à Mila)
- **Hagionymie** : elle s'intéresse à l'étude des toponymes tirant leur origine des noms des saints ; les hagionymes « sont des formes linguistiques qui ont des rapports avec l'anthroponymie »<sup>9</sup>

#### **Exemples**

- Saint André de Mascara (nom d'un village)
- Saint Léonie (commune à Oran)
- Sidi Rachid (commune de Tipaza)
- Babylone (ville antique de Mésopotamie)
- Axe la chapelle (ville en Allemagne)

## **1.2. Anthroponymie**

L'anthroponymie est l'étude des noms de personnes, formée du « anthropos » qui veut dire « homme » et de « onoma » qui veut dire nom, étant défini comme : « la partie de l'onomastique qui étudie l'étymologie et l'histoire des noms de personnes » ; l'anthroponymie tente donc d'étudier l'origine des noms de personnes, leurs évolutions à travers l'histoire, leur place dans la société, leurs fréquences et leurs catégories.

Selon MAROUZOU, l'anthroponymie se définit comme : « *l'analyse des diverses catégories dénominatives (patronymes, personnes, surnoms...) dans les représentations symboliques et la construction de l'identité et par rapport aux contingences historiques* »<sup>10</sup>

La visée globale de cette science est, en effet, d'étudier les noms des personnes réelles comme les historiens, les savants, les artistes mais aussi des personnes fictives comme les personnages des romans, des séries, des films, etc.

<sup>9</sup> BOUHADJER S., 2016, *Approche sociolinguistique des noms des lieux en Algérie cas de la toponymie de Bousseghoum*, Thèse de doctorat, université de Tlemcen. p32.

<sup>10</sup> MAROUZOU J., 1943 *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris, Geuthner. p165.

La classe des anthroponymes comprend plusieurs sous-classes que l'on range comme suit :

- **Nom de famille** : un nom de famille est appelé aussi patronyme, c'est un nom qui se transmet à l'enfant par l'un de ses parents selon des coutumes et des règles spécifiques à chaque peuple. C'est un élément fondamental qui identifie et classe les personnes dans la lignée de la famille, ce qui permet à l'individu de s'inscrire dans une généalogie.

Le nom de famille est un surnom héréditaire, transmis le plus souvent par le père « **les patronymes**<sup>11</sup> » et quelques fois par la mère « **les matronymes**<sup>12</sup> ». Il indique donc la filiation exprimée de diverses manières selon les pays et les régions.

### Exemples

- Bernard
  - Tomas
  - Richard
  - Kara (noir)
  - Belkacem (fils de kacem)
  - Mansour (victorieux)
  - Kasir (court)
  - Touil (long)
- 
- **Prénom** : « *Nom précédant le nom de famille, et qui sert à distinguer les personnes d'une même famille* »<sup>13</sup> C'est un nom personnel, attribué à l'individu en venant au monde. Il accompagne le nom de famille dans la dénomination complète, et sert à identifier et distinguer les différentes personnes d'un même groupe familial.

---

<sup>11</sup>Le terme patronyme vient du latin « pater » qui veut dire père. Tous les descendants d'un même ancêtre portaient donc le même patronyme. Il désigne le nom de famille formé d'après le nom du père. Le patronyme est un mot donné à un individu ou toute une famille pour la distinguer au sein du groupe social. Le patronyme est le deuxième vecteur de l'identité d'un individu. Cet héritage familial le rattache à une lignée, à des ancêtres. En outre il sert à identifier, à classer l'individu au sein d'une communauté.

<sup>12</sup> Le terme matronyme vient du latin « mater » qui veut dire mère, il désigne le nom de famille hérité de la mère. Toutefois on entend également par matronyme le nom de famille formé sur le prénom ou le surnom de la mère et qui peut être transmis par le père. Mustapha TIDJET dit à ce propos « *Il y a confusion dans la définition de ce concept. Par moments les auteurs définissent le matronyme comme étant un nom de famille transmis à l'enfant par sa mère ou une aïeule. Mais dans le corps du texte, on comprend vite qu'il est fait référence aux patronymes féminins [...] un nom d'homme peut bien être un matronyme si c'est le nom de la mère mais un nom de femme est un patronyme quand il est transmis par le père [...] ce nom cesse d'être un matronyme au bout de la première génération, car la transmission par le père se rétablit immédiatement. On ne pourra parler de matronyme que pour le premier porteur* »

<sup>13</sup> KANNAS C., 2007, *Super major : dictionnaire encyclopédique*, Paris, Larousse. p839

## Exemples

- Jean
- Martin
- Adam
- Juliette
- Joseph
- Abbas (lion)
- Adel (just)
- Abd Al-Kader (serviteur de Tout-puissant : serviteur de Dieu)
- Achraf (très noble)

Selon VAXELAIRE Jean-Louis, le prénom : « *descend directement du nom unique des sociétés traditionnelles et personne ne remet en cause son statut de nom propre..* »<sup>14</sup>

- **Surnom** : « *Nom que l'on substitue ou que l'on ajoute au vrai nom de quelqu'un* »<sup>15</sup>. C'est un nom que l'on rajoute au nom d'une personne au cours de sa vie. Il peut être un diminutif de son prénom ou reflète des caractéristiques physiques ou morales de ces personnes.

## Exemples

- Al Tayeb (le gentil)
- Antar (être brave, héroïque)
- Le gaucher (qui se sert ordinairement de la main gauche)
- L'artiste (celui qui a le gout de l'art)
- Caid (chef de bande)
- Nafaa (qui se rend utile aux autres)

- **Sobriquet** : « *est un surnom familier que l'on donne à une personne avec une intention moqueuse ou plaisante, faisant référence à des particularités physiques ou à des traits de caractère de cette personne, à son origine sociale ou géographique , à son métier, à une anecdote de sa vie ou encore formé sur un jeu de mots* »<sup>16</sup> Il s'agit donc d'un nom reçu d'autrui généralement par dérision.

## Exemples

- Boubagra (l'homme à la vache)
- Bouchlaghem (l'homme aux moustaches)

<sup>14</sup> VASCULAIN, J., 2005, *Les noms propres*, Paris. p3

<sup>15</sup> KANNAS C., 2007: op.cit.p1015

<sup>16</sup> <https://www.cnrtl.fr/définition/sobriquet> (Consulté le 06/03/2020)

- Le hibou (pour André Savoie qui travaillait la nuit. Le soir venu, il sortait pour aller travailler)/ Grand tuyau (pour Simon Légère car le monsieur était tellement grand et mince qu'il devait se pencher pour entrer dans les maisons)<sup>17</sup>
- **Pseudonyme** : le pseudonyme est un « mensonge, et qui se met devant certains mots pour signifier que la qualité qu'ils expriment est fausse ou ne convient pas à la chose, à la personne. »<sup>18</sup>. C'est un nom d'emprunt que l'on choisit de porter c'est-à-dire un nom qu'on attribue soi-même librement pour le but de ne pas être commun du public, utilisé en particulier par les artistes et les écrivains.

### Exemples

- Soolking pseudonyme d'Abd Al Raouf Deradji (chanteur algérien)
- Guillaume Apollinaire pseudonyme de Guillaume Albert Vladimir Alexandre Apollinaire de Kostowitzky (poète et écrivain français)
- Molière pseudonyme de Jean Baptiste Poquelin (comédien et dramaturge français)
- Ronaldinho pseudonyme de Ronaldo de Assis Moreira (footballeur brésilien)
- Houari Boumediene pseudonyme de Mohammed Ben Brahim Boulkarouba (2ème président de la république algérienne)
- Ali la pointe pseudonyme d'Ammar Ali (combattant algérien)
  - **Ethnonyme** : nom qu'on attribue à une personne par rapport à son lieu d'habitation.

### Exemples

- Algériens
- Belges
- Parisiens
- Londoniens
- Suédois
- Mileviens
- Egyptiens
- Marocains
- Annabis ou Benois (pour les habitants d'Annaba)
- **Hypocoristique** : nom affectif qui exprime une attitude caressante ou tendre, adressé généralement aux petits enfants, ou à des personnes aimées ou amies.

### Exemples

- Mignonette

<sup>17</sup><https://www.acadien-nouvelle.com/chronique/2015/02/02/les-sobriquets-acadiens/> (Consulté le 06/03/2020)

<sup>18</sup><https://www.littre.org/definition/pseudo> (Consulté le 06/03/2020)

- Ma poulette
- Mon lapin
- Jeannette
- Minoucha
- Chouchou
- **Tecknonyme** : nom donné aux parents d'un enfant généralement l'ainé sous forme de « père de x » ou « mère de y »

### **Exemples**

- Abou Khaled (père de Khaled)
- Oum Assil (mère d'Assil)
- Oum Walid (mère de Walid)

## **2. Aperçu historique sur les systèmes anthroponymiques en Algérie**

Vu la complexité et la richesse de l'Histoire de l'Algérie<sup>19</sup>, les noms de famille algériens ont connu plusieurs évolutions dans le temps où le système dénominatif est passé d'un système de désignation, fondé sur la filiation lignagère et ethnique, à un système de désignation patronymique.

### **2.1. Système anthroponymique berbère**

Depuis l'antiquité, l'individu berbère, à l'instar des autres civilisations humaines, est désigné, dès sa naissance, par un prénom personnel (nom d'égo) qui l'identifie au sein de sa communauté. En effet, plusieurs prénoms berbères qui remontent à l'antiquité, sont encore présents dans le patrimoine algérien. Nous pouvons citer à titre d'exemple ce qui suit:

- Massinissa (Massenssen)
- Syphax
- Tacfarinas (Ticfarin)
- Koseyla (Koceila)
- Gaya (Gaia)
- Tinhinan
- Aylimas

---

<sup>19</sup> L'Algérie a été tout d'abord peuplé par les Berbères. En effet, ils apparaissent 3000 ans avant l'ère chrétienne. En 900 avant .J.C, Les Phéniciens sont arrivés au littoral algérien et ont fondé l'empire carthaginois en l'an 800 avant .J.C. -146 avant .J.C. Après avoir mis fin à l'empire carthaginois et la destruction de Carthage, le pouvoir du pays est passé aux Romains qui l'ont gardé pendant 5 siècles. En 429 les Vandales, venus d'Espagne, se sont installés dans les provinces de Numidie et de Mauritanie sétifiennne ensuite ils ont pris Carthage et mis fin à la domination romaine. En 533 le pouvoir est passé aux Byzantins, mais ces derniers n'avaient pas le temps de s'organiser face à la résistance berbère et aux arabes qui s'imposèrent rapidement dans la région jusqu'à XII<sup>ème</sup> siècle où les Berbères sont redevenus maîtres de leur terre. Au XVI<sup>ème</sup> siècle l'Algérie est devenue province de l'empire ottoman, gouvernée par un Dey et ses garnisseurs. En 1827 le Dey d'Alger donna un coup d'éventail au consul de France. Cela fut un alibi pour que la France envoie une armée de débarquement qui prit terre à Sidi Fredj le 14 juin 1830 et l'Algérie est devenue désormais une colonie française jusqu'à son indépendance en 1962.

- Idir (ydir)
- Yughmurassen
- Yuba (Juba)
- Jururtha (Yughurthen)<sup>20</sup>

Avant les conquêtes arabes<sup>21</sup>, plusieurs chercheurs algériens<sup>22</sup> estimaient que les habitants autochtones<sup>23</sup> du Nord-Africain avaient un système de dénomination qui se base essentiellement sur la filiation<sup>24</sup>. Ce système existait aussi chez les Arabes du Moyen-Orient et chez les Européens notamment les Grecs et les Romains.

Le système de filiation consiste généralement à dénommer un individu en lui rattachant à sa lignée. Elle comporte le nom du père et parfois de la mère ou bien d'un ancêtre éloigné. Ce système de nomination permet d'identifier et de situer l'individu au sein du groupe communautaire.

Le nom individuel berbère constitué d'un seul élément (le nom d'égo) est parfois insuffisant pour présenter l'enfant au sein du groupe ou à l'extérieur du groupe clanique ou tribal ; donc on y ajoute d'autres éléments comme le nom de ses ascendants directs, le nom de l'éponyme ancêtre ou de la tribu.

Un individu berbère peut, alors, être désigné sous un nom à un seul élément ou plusieurs éléments selon le cas :

- **Au sein de la famille** : la personne est désignée, dès sa naissance, par un prénom qui peut être accompagné ou non d'un surnom.
- **Au sein du groupe** : on ajoute au nom une désignation par filiation construite sur le nom de ses ascendants directs (père, grand père et rarement mère). En cas de ressemblance des noms entre deux ou plusieurs personnes, on ajoute celui des ascendants de plusieurs générations ex : X fils de Y fils de Z, etc.
- **A l'extérieur de la tribu** : on ajoute au nom de l'individu une partie indiquant son appartenance ethnonymique à travers le nom de son ancêtre ou ethnique à travers le nom de la tribu dont il est issu.

<sup>20</sup>HADDADOU M.A., 1997, « Ethnonymie, onomastique et réappropriation identitaire », *Plurilinguisme et identités au Maghreb*, Université de Rouen. p63.

<sup>21</sup> L'an 647 de l'ère chrétienne marque le début de la conquête arabe du Maghreb avec la bataille de Sufétula en 647 et s'achève avec la perte par l'empire byzantin de ses dernières forteresses restantes au profit de Califat omeyyade en 709.

<sup>22</sup> Saïd TOUDJI, Lahsen DAAIF, CHAKER Salem, Ouerdia YERMECHE, Mohammed-Akli HADDADOU, Farid BEN RAMDAN

<sup>23</sup> La question des habitants autochtones de l'Algérie q fait couler beaucoup d'encre. Dans le champ scientifique il n y a pas d'indice positif d'un mouvement des populations d'Est en Ouest ou de Sud vers le Nord, par contre, les données préhistoriques et linguistiques établissent l'ancienneté et la continuité du peuplement et de la langue berbère dans leur aire d'extension donc dit Aomar HAMOUZ « les berbères vont prendre figure de peuple autochtone de l'Afrique du Nord pour une raison simple : ce sont les plus anciens habitants de la région »

<sup>24</sup> Désigne le rapport de famille qui lie un individu à une ou plusieurs personnes dont il est issu

Nous remarquons que le nom propre berbère ressemble beaucoup au nom propre arabe. A ce propos Lahsen DAAIF dit « *Avant d'aborder les différents fonds référentiels du nom propre berbère, bornons nous en premier lieu à rappeler que celui-ci est constitué quasiment des mêmes composantes que le nom propre arabe (Ism) »*<sup>25</sup>

## 2.2. Système anthroponymique arabe

Le système anthroponymique arabe ressemble beaucoup au système traditionnel berbère. Il s'agit d'une désignation à 5 éléments : Kunya (surnom), Ism (prénom), Laqab (nom de famille), Nasab (filiation), Nisba (nom de relation)

### Exemple

- Abd Al Rahman Abou Zaid Wali Al Dine Ibn Khaldoun Al Tounsi (nom complet de l'historien Ibn Khaldoun).
- **Kunya (surnom)** : est la partie du nom, composée de « Abou » qui veut dire « père de » ou « Oum » « mère de » suivi du prénom du fils. Dans la tradition arabe, le fait d'appeler un homme ou une femme par la Kunya (surnom) est une forme de respect. Elle est utilisée également pour les femmes mais souvent pour les hommes.

Selon J.SUBLET, la Kunya (surnom) peut avoir le sens de la possession de quelque chose

*« La Kunya composée avec Abu pour les hommes, Umm pour les femmes, peut être donné à la naissance ou acquise, signifie « père et mère » et aussi « possesseur de » « qui a » ou de la mention d'une qualité »*<sup>26</sup>

### Exemples

- Abou Mohammed signifie littéralement « père de Mohammed ».
- Oum Ahmed signifie « mère d'Ahmed ».
- Abou Hourayra signifie « possesseur du chaton ».
- **L'ism (prénom)** : est l'équivalent du prénom en français. C'est le nom reçu à la naissance. Il est facile de le reconnaître même pour ceux qui ne connaissent pas la structure des noms arabes car il est presque toujours suivi du mot « ben » (fils de) qui annonce le père.

Les prénoms arabes sont majoritairement empruntés aux noms des prophètes (Ibrahim « Abraham », Aïssa « Jésus », Moussa « Moïse »), des personnages célèbres de l'Islam (Omar, Ali, Hamza, Othman), ou composés de « Abd » « serviteur » suivi d'Allah ou l'un des noms d'Allah (Abd Allah « serviteur de Dieu », Abd Al Samed « serviteur de Maître

<sup>25</sup> DAAIF L., « Le nom propre berbère (modèle tachelhit) réflexions générales sur ses caractéristiques de base », Paris, CNRS. p102

<sup>26</sup> SUBLET J., 1994, « Nom et identité dans le monde musulman », L'anthroponymie document de l'histoire sociale des modes méditerranéens médiévaux, Rome, Acte de colloque international. p101

Absolu », Abd Al Karim « serviteur de Tout Généreux », Abd Al Ghafour « serviteur de Tout Pardonnant »), ...

- **Laqab (nom de famille)** : est un nom honorifique attribué à une personne dès sa naissance en même temps que l'ism (prénom). Il peut avoir une valeur : descriptive, admirative, neutre ou péjorative mais « *on pourrait dire que l'évolution s'est ultérieurement poursuivie, aboutissant à une valeur essentiellement méliorative du laqab relevé par EL* ». <sup>27</sup>

#### Exemple

- El Tayeb (homme gentil)
- **Nasab (filiation)** : est la filiation indiquée dans le nom d'une personne par Ibn (fils de) ou bint (fille de). C'est l'équivalent de Ben (fils de), Bent (fille de) dans les pays maghrébins notamment en Algérie.

#### Exemples

- Abd El Aziz Ben Mohammed (AbdEl Aziz fils de Mohammed).
- Amina Bent Mohammed (Amina fille de Mohammed).
- El Tayeb Ben Yamina (El Tayeb fils de Yamina).

Le mot « Ben », indiquant la succession et l'ordre généalogique, se retrouve aujourd'hui en Afrique du Nord et en Moyen-Orient et évoque généralement un ancêtre et non pas le père en servant ainsi d'un nom de famille.

- **Nisba (nom de relation)** : Un nom de relation qui fait référence à l'origine géographique ou ethnique d'une personne. Elle est un élément identitaire qui, selon Magheraoui, « *Sert à enregistrer le lien à un groupe/ethnique, et à un lieu géographique. Autrement dit, « la nisba » est le fait d'avoir ce sentiment de partager une ascendance commune possédant une langue, une religion, des traditions et des coutumes. Tous ces éléments permettent le fondement de la notion d'identité* ». <sup>28</sup>

La Nisba est donc un élément essentiel dans beaucoup de noms, elle permet de bien identifier la personne et son origine géographique comme dans le cas de « Al Bukhari Mohammed Ben Ismail Abou Abd Allah » (Bukhari c'est par rapport à Bukhara, ville de Turkisten). Si la Nisba « Al Bukhari » est absente, la majorité ne pourra pas identifier de quelle région il est issu, malgré le fait qu'il soit un homme connu dans le monde musulman.

---

<sup>27</sup> LARCHE P., 2013, « Le nom propre dans la tradition grammaticale arabe », Les non-dits du nom onomastique et documents en terre d'islam, Beyrouth, Presses de l'IFPO. p309

<sup>28</sup> TAIBI-MAGHRAOUI Y., 2017, *Etude diachronique des anthroponymes algériens cas de la ville de Mostaganem*, thèse de doctorat, université de Mostaganem. p85.

Les cinq éléments du nom arabe n'ont pas de règles d'utilisation, de choix, ou d'ordre de présentation. Chaque personne peut être citée sous une forme de nomination d'une ou plusieurs parties selon l'usage.

Lors de la présence arabe, le système anthroponymique traditionnel n'a pas changé, mais le nom de famille a évolué. En effet, deux systèmes de nomination vont coexister et dans lesquels les Berbères non arabisés continuaient à utiliser leurs propres dénominations sous forme de (x fils de y) (Mohammed Ou Slimane) ou (x appartient à la tribu y) (Mohand Ait Menguelett) et les Berbères arabisés vont adopter la désignation arabe à cinq éléments dont on élimine certaines comme la Nisba et la Kunya. Ces dernières réapparaissent seulement quand l'individu se trouve dans un endroit exogène.

Plusieurs noms de famille tirent leur origine des Kunyas comme : Bouziane (homme beau et élégant) de Abou prononcé en arabe algérien Bou et Ziane.

Les particules filiatives « Ben » ou « ould » (fils de), et « Ben » « Ouled » ( les enfants de) vont remplacer les formes berbères « Ou » (fils de) et « Ait » (les enfants de), donc les noms de famille, à cette époque, étant composés parfois à partir des noms berbères accompagnés de la particule filiative arabe ou à partir des noms arabes ou un mélange entre les deux.

### **Exemples**

- Amokrane Ben Mohand (Amokrane fils de Mohand).
- Mabrouk Ould Amar (Mabrouk fils de Amar).
- Amokrane Ben Mohammed (Amokrane fils de Mohammed)

### **2.3. Systèmes anthroponymique exogènes**

Selon S. CHAKER, le système traditionnel est resté stable et n'a pas beaucoup évolué de l'antiquité au Moyen-Age<sup>29</sup> mais il a subi quelques changements dus aux occupations qu'a connues l'Algérie depuis cette période.

- **L'influence phénicienne** : la présence phénicienne en Algérie a laissé des traces qui ne sont pas susceptibles d'être distinguées de l'arabe car il s'agit de deux langues sémitiques qui se ressemblent. Citons en exemple « Hammou » qui tire son origine du nom de la divinité carthaginoise « Amon » qui se retrouve dans le nom famille Hammani

« Kert » et « Kirat » qui signifient la cité, se retrouvent dans le nom de famille Benkirat qui se diffère El kirat en arabe « unité de poids et de mesure ».

---

<sup>29</sup>CHAKER S., 2013 « Onomastique libyco-berbère », Encyclopédie berbère (vol 35), Louvain, Peeters. p9

**L'influence latine** : le système anthroponymique latin est généralement désigné par la locution « tria nomina » « trois noms », il comporte un praenom « prénom », un nomen gentilicium « patronyme » et un cognomen « surnom » qui peuvent, parfois, être suivis d'autres éléments supplémentaires comme agnomina « sobriquet »,...

- **Le praenom (prénom)** : il est l'équivalent du prénom en français, il présente une propriété personnelle permettant l'individualisation de la personne au sein du groupe.

### Exemples

- Aulus (sorte de peigne « coquillage »)
- Decimus (dixième)
- Marcus (se rapporte à Marc dieu romain de la guerre)
- **Le nomengilicium (patronyme)** : est le nom de désignation transmis par le père et qui détermine l'appartenance d'une personne à une famille ou à un clan romain particulier. C'est l'équivalent du patronyme en français.

Le nomengilicium se forme par l'ajout du suffixe « ius » qui veut dire « fils de » au nom du père.

### Exemples

- Marcius (fils de Marcus)
- Tullius (fils de Tillus)
- Lucilius (fils de Lucius)
- **Le cognomen (surnom)** : c'est un nom utilisé pour indiquer l'origine d'une personne, un trait physique, un caractère ou un métier.

### Exemples

- Hotensieus (jardinier)
- Nasica (nez pointu)
- Romanus (le romain)
- Calvus (le chauve).

Les romains n'ont pas imposé leur système de nomination aux indigènes, ils étaient tolérants et ont accepté la culture et les traditions de ces derniers. L'influence s'est faite d'une manière indirecte, du fait que, pour atteindre des fonctions importantes et accéder à l'administration romaine, il fallait acquérir la citoyenneté romaine et adopter des noms latins ou latiniser son nom. Ainsi, les autochtones, devenus romains, pour conserver leur origine berbère, ont utilisé de « supterfuge<sup>30</sup> linguistique » pour latiniser leurs noms sans perdre le fond berbère.

---

<sup>30</sup> Moyen détourné pour échapper à une situation difficile.

« Si un nom sert à désigner un individu et à le distinguer de ses congénères c'est aussi le reflet de comportements et de choix culturels idéologiques. C'est particulièrement vrai des Berbères pour qui le nom a été longtemps, avec la langue, l'une des formes de la résistance à l'assimilation étrangère »<sup>31</sup>

Les autochtones faisaient recours au « redoublement anthroponymique »<sup>32</sup> c'est-à-dire utiliser une désignation hybride.

### Exemples

- Mass-nsen veut dire « leur chef » est devenu Massinissa (forme latinisée).
- Yugurten/ Yugar-iten veut dire « il les a surpassés » est devenu Jururtha (forme latinisée)

Enfin nous considérons que l'influence latine n'a pas été importante. «*Le nom latin n'a nullement réussi à chasser ni le nom indigène traditionnel, qui se retrouve jusqu'à IV<sup>ème</sup> siècle sur les épitaphes chrétiennes, ni surtout l'esprit de l'onomastique indigène qui repose sur le primat accordé au cognomen* »<sup>33</sup>

- **L'influence turque** : elle n'a touché que le nom et non pas le système dénomiatif.  
De nombreux noms de famille algériens ont une origine turque.

### Exemples

- Kahouadji (cafetier)
- Tobal (boiteux)
- Kara (noir)
- Berber (coiffeur)
- Sari (jaune)
- Dali (téméraire, courageux)

<sup>31</sup> HADDADOU M.A., 1997: op. cit. p61.

<sup>32</sup> CHAKER S., 2013: op. cit. p09.

<sup>33</sup> BENABOU M., 1978, *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, F MASPERO. p577.

- **L'influence française** : la présence coloniale a bouleversé le système dénominatif qui est passé d'un système de désignation par filiation lignagère à plusieurs éléments à un système patronymique à un seul élément. Ce dernier a été imposé après avoir instauré l'état civil des indigènes musulmans en 1882. Le nom de famille est désormais appelé patronyme.

## **2.4. L'état civil**

La notion d' « état civil » se compose de deux mots dont « état » est la situation juridique d'une personne qui l'individualise et l'identifie par rapport aux autres personnes, et « civil » relatif à la société. Il s'agit donc des éléments identitaires d'une personne dans une société.

D'après le dictionnaire du droit civil : « *L'état civil d'une personne est constitué de l'ensemble des éléments relatifs à la personne qui identifient un individu. Par extension c'est l'appellation donnée au service administratif d'une commune qui reçoivent des déclarations et qui conservent les registres concernant les naissances, les reconnaissances d'enfants naturels, les mariages et les décès* ». <sup>34</sup>

Autrement, dit l'état civil est une situation administrative chargée d'enregistrer les informations personnelles de l'individu : naissance, décès, mariage, divorce,...

### **2.4.1. L'état civil algérien pendant la période coloniale**

Pour donner une identité aux citoyens algériens, la France a décidé d'instaurer un état civil pour les algériens avec l'application de la loi de 23 mars 1882. Cette instauration avait pour objectif d'assimiler le peuple algérien et effacer son identité « *l'instauration de l'état civil français avait d'autres objectifs qu'attribuer des noms patronymiques. Il s'agissait de recenser la population, maîtriser leur mouvement et contrôler leur identité* ». <sup>35</sup> En d'autres termes, la mise en place d'un état civil et l'enregistrement obligatoire des patronymes ont bouleversé totalement l'identité des individus. Nous avons ainsi une rupture radicale entre l'identité réelle assignée par les parents ou le groupe et l'identité artificielle dans l'état civil.

### **2.4.2. Les différentes étapes qui précèdent l'instauration de l'état civil français en Algérie**

Une série des lois déclarées par le colonisateur français ont précédé l'application de la loi 23 mars 1882. Cela remonte au 1830 avec la prescription du général Clausel quand les autochtones ont été invités à déclarer leurs naissances et leurs décès.

<sup>34</sup> <http://www.dictionnaire-juridique.com/définition/état-civil.p.h.p>. (Consulté le 20/02/2020).

<sup>35</sup> TAIBI-MAGHRAOUI Y., 2017 : op.cit. p99.

En 1836, le cadî était chargé d'inscrire les naissances, les décès et les mariages des musulmans.

En 1848, suite à l'arrêté de 11 mai 1848, la tenue des registres de l'état civil est passée au maire de la commune.

Le décret impérial du 08 août 1854 vient imposer la transcription des noms en langue française sur le registre de l'état civil de la commune.

Ces tentatives d'assimilation du peuple algérien furent un échec et établir un état civil aux Algériens est devenu un défi. L'administration coloniale a créé une loi appelée loi de Warnie relative à l'établissement et la conservation de la propriété foncière en Algérie dans l'objectif de transférer des biens des Algériens vers les Français et désagréger les tribus. Cette loi sur la propriété individuelle obligeait chaque individu propriétaire à porter un patronyme.

Enfin, la loi de 23 mars 1882 vient généraliser le port du patronyme à tous les individus propriétaires ou non ; ce qui va provoquer une rupture dans le système de nomination traditionnel. A titre d'exemple, une désignation de type Ahmed Ben Mohamed Ben Saïd va être remplacé par le nom Ahmed Kandouli composé d'un prénom et un patronyme.

#### **2.4.3. L'écriture des noms des Algériens dans l'état civil colonial**

L'écriture des noms des Indigènes pendant cette période s'est effectuée suivant les règles d'écriture, fixées par la commission chargée de la francisation qui a été engagée pour orienter la transcription des noms arabes en français ; cependant les transcripteurs, commissaires et agents d'état civil en faisaient des utilisations personnelles et même davantage. Chacun proposait une transcription qui lui était propre et qu'il estimait plus représentative ; ce qui a entraîné des altérations et des erreurs sous forme des multiplicités orthographiques. Voici, à titre d'exemple, le nom **يَصِيف** /msaɣef/ qui va être transcrit de trois façons dont l'orthographe est différente Amessaïf, Messaïf et Meçaïf.

Chaque information concernant l'état civil était énoncée par un article dont voici quelques-uns :

Les Algériens furent tenus de choisir librement leur nom patronymique comme il est mentionné dans l'article 3 ou on donne à l'indigène le droit de choisir le nom patronymique qui lui convient, cependant s'il a des parents autoritaires c'est au mâle le plus âgé (grand-père, père, oncle) de le choisir.

Article 4 :s'il n'y a que des femmes dans la famille, le droit revient à la plus âgées des mères ou des sœurs.

L'article 5 : YERMECHE qualifie l'article 5 comme « *le plus significatif des présumés idéologiques de la France coloniale, qui donne délégation aux officiers d'état civil d'attribuer un nom patronymique à toute personne récalcitrante* »<sup>36</sup>

Article 6 : le nom patronymique sera ajouté sur un registre matrice, une fois ce registre confirmé selon les dispositions de l'article 3, il devient le registre de l'état civil, et deux exemplaires seront envoyés au maire pour les inscrire et qui va, à son tour, transférer l'un d'eux au greffe du tribunal et finalement chaque indigène va recevoir une carte d'identité obligatoire.

L'article 15 vient conforter l'article 5 où en cas d'absence ou du choix d'un nom déjà choisi, le droit d'attribution du nom patronymique passe au chef de l'état civil.

Les deux articles 14 et 16 insistent sur l'obligation du port et de l'usage du nom patronymique ainsi que sur l'obligation de déclaration des mariages et des divorces.

Les patronymes choisis par les Algériens étaient généralement basés sur la filiation (fils de) comme (Benabdellah « fils de Abdellah » , Benmarzouk « fils de Marzouk » , Benziane « fils de Ziane), sur des surnoms (kunya) (Boutaleb « père de Taleb » , Boudarssa « l'homme à la molaire » ) sur des nisbas (noms de relation) (Chamkhi, Amri, Zakri, Gharbi) sur des caractéristiques physiques particuliers (Latrech « le sourd », Chalghoum « l'homme aux moustaches », Fartas « le chauve ») par rapport à leurs métiers (Kahouadji « cafetier », Djazar « boucher », Haddad « forgeron » ), par rapport à leurs villages natales (Ferdjioui, Tlemceni, Mostaghanmi) ou sur des noms turcs (Bey, Bendali, Chanderli, Kara, ...).

Les noms donnés par les officiers d'état civil étaient tirés des noms des personnages célèbres en Algérie comme les héros et les conquérants musulmans, des noms de métiers qui étaient employés depuis la conquête islamique, des noms d'appartenance à un pays ou à une région, des expressions usuelles par exemple Zaama et Khiar ou des surnoms arabes anciens.

Cependant le droit du choix du nom patronymique accordé aux officiers d'état civil leur a donné parfois l'occasion de manifester leur haine à travers des noms d'animaux, d'insultes, ou injurieux<sup>37</sup> comme Ed dab « bête », Kelb « chien », Hmara « ânesse », Khamej «dégueulasse ».

D'autres indigènes qui refusaient de porter des noms patronymiques, ont été nommés arbitrairement de la part de l'état civil français, cette catégorie était connue sous l'abréviation 'SNP' qui veut dire: les sans noms patronymiques.

<sup>36</sup> YERMECHE O., 2014, « Genèse de l'état civil algérien », Anthroponymie et état civil : nomination et écriture (s) des patronymes en Algérie, Oran, CRASC. p20.

<sup>37</sup> AGERON C., 1968, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919) TOME 1*, Paris, Presses universitaires de France. p176.

D'autres stratégies de nomination ont été utilisées par l'administration française notamment en Kabylie où les habitants de tel ou tel village portent des noms commençant par la même lettre, à ce propos LACHREF M. dit : « *Les autorités françaises instituèrent un système jamais vu ailleurs dans le monde et vertu duquel tous les habitants de tel village devaient adopter des noms patronymiques commençant par la lettre A, ceux du village voisin choisir des noms de famille ayant pour initiale le B et ainsi de suite : C-D-E-F-G-H-I etc. jusqu'à la lettre Z. En faisant le tour de l'alphabet* »<sup>38</sup>. Cette procédure était utilisée pour

« *mieux surveiller les populations de Djurdjura, peser sur elles et sanctionner et réprimer quand il faut les délits ou les actes de résistance en application « responsabilité collective » [...] Il suffisait à la gendarmerie ou à la police ou à la commune mixte coloniale d'avoir affaire à un nom suspect pouvant être par l'une de ces lettres alphabétiques pour qu'aussitôt sur identifier le village de la personne arrêtée et que joue, selon le cas, la peine individuelle ou la terrible responsabilité collective concernant plus particulièrement les « délits » forestiers, de pacage ou d'atteinte non prouvée aux biens des colons français* »<sup>39</sup>

#### **2.4.4. L'état civil dans la période postcoloniale**

Après l'indépendance de l'Algérie, l'administration algérienne continuaient à fonctionner avec le système anthroponymique fondé par le colonisateur français sans modification où les Algériens ont intériorisé le patronyme imposé et écrit par l'administration coloniale sans se poser de question ni sur son origine, ni sur son orthographe. La sensibilisation de l'utilisateur à l'écriture de son patronyme n'apparaît qu'au moment de l'établissement d'un document administratif. Bien que le changement sur la rectification du nom soit autorisée par la loi, rares sont les citoyens qui ont opéré cette démarche, exceptés les porteurs de la mention SNP, les autres n'en ressentaient ni le besoin, ni la nécessité.

C'est à partir des années 70 que l'état civil algérien va commencer d'arabiser les patronymes en les traduisant du français à l'arabe. Cette arabisation était censée réapproprier l'identité algérienne et arabo-musulmane.

Dans la même idée ZENATI Djamel écrit : « *Au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, dans une démarche inconsidérée de réappropriation identitaire, Ahmed Ben Bella, le premier président de la République, dans sa première allocution publique et officielle, installe sans équivoque le cadre dans lequel doit se définir l'identité algérienne: «Nous*

---

<sup>38</sup> LACHRAF M., 2003, *Des noms et des lieux : mémoires d'une Algérie oubliée*, Alger, CASBAH. p171.

<sup>39</sup> Ibid. p170-171.

*sommes des Arabes, des Arabes, dix millions d'Arabes. [...] il n'y a d'avenir pour ce pays que dans l'arabisme. (Discours du 5 juillet 1963)»<sup>40</sup>*

Inversement au processus de francisation où l'administration française fait passer le nom patronymique de la forme orale à une forme écrite. L'administration algérienne s'est chargée uniquement d'arabiser les formes écrites des patronymes en négligeant ainsi l'aspect phonologique ce qui a entraîné une continuité dans le dysfonctionnement de l'altération sur le plan phonologique que graphique. Selon Ouardia YERMECHE, ce processus d'arabisation a reproduit les mêmes erreurs commises lors de la francisation des noms de famille : « *l'administration algérienne, en continuant à utiliser les registres d'état civil tel qu'hérités de l'administration française, va perpétuer le modèle mis en place par les Français avec toutes les incohérences qu'il comprend, les mêmes préjugés et les mêmes erreurs de considération (fantaisie orthographique). Pire elle les a multipliées lors du passage des noms de leur transcription française aux caractères arabes* ». <sup>41</sup>

Malgré l'application de ce processus d'arabisation, de nombreuses institutions étatiques ont continué à fonctionner en français y compris l'état civil.

L'administration algérienne a gardé l'essentiel du code civil français auquel elle a rajouté des articles et des lois qui répondent aux lois de la charia comme la kafala (parrainage) qui a remplacé l'adoption. Le gouvernement algérien a, en effet, sélectionné l'essentiel du système d'état civil français sans se soucier du détail. L'état civil algérien serait donc un continuum filtré du système civil français.

## **Conclusion**

Le domaine de l'onomastique est un domaine qui s'intéresse à l'étude des noms propres afin de comprendre leurs fonctionnements. L'anthroponymie est une branche de l'onomastique qui s'occupe des noms de personnes, leurs caractéristiques et compositions.

A travers le voyage dans l'histoire des noms de famille et le système anthroponymique algérien, nous avons remarqué qu'il y a un lien étroit entre l'histoire du pays et l'interprétation des patronymes ; c'est-à-dire qu'on ne peut pas comprendre les patronymes sans connaître leur histoire.

---

<sup>40</sup> ZENATI J., 2004, « l'Algérie à l'épreuve de ses langues et de ses identités: histoire d'un échec répété », Mots. Les langages du politique, n°74, Paris, ENS Editions. P10.

<sup>41</sup> YERMECHE O., 2014 : op.cit. p23.

On a constaté aussi que le système anthroponymique algérien se caractérise par une période plus ou moins stable et une deuxième bouleversante où l'imposition de système patronymique a fait une rupture dans l'histoire de l'Algérie.

Pour ce qui est de l'état civil, il reflète la situation anthroponymique officielle et l'état de l'individu d'un point de vue administratif.

**Chapitre 02 :**  
**Classification thématique des**  
**patronymes et expressions figées**

## Introduction

Dans ce chapitre, nous allons faire une classification sémantique des patronymes. Il s'agit d'interpréter chaque patronyme et de montrer à quelle thématique appartiennent-ils.

Pour établir notre classification, nous nous sommes inspirées de celle de YERMECHE O. Pour la signification, nous avons eu recours aux dictionnaires bilingues ainsi qu'à quelques thèses de doctorat. Nous exposerons, ensuite ces catégories thématiques dans des tableaux récapitulatifs.

Finalement, nous présenterons le figement en essayant d'interpréter quelques expressions figées contenant des patronymes.

## 1. Classification thématique des patronymes

### 1.1. Patronymes en relation avec la religion

La conquête musulmane du Maghreb est à l'origine de plusieurs patronymes construits sur un vocabulaire spécifiquement religieux. Dans ce contexte, nous distinguons six sous catégories qui sont :

#### 1.1.1. Noms bibliques

Plusieurs patronymes sont apparus avec les conquêtes musulmanes au Maghreb mais sont à l'origine bibliques

#### Exemples

- **Ibrahma/ Brahimi/ Brihmat/ Brahma** : variantes du nom du prophète « Ibrahim » issu du prénom hébraïque « Abraham » signifiant « le père d'une multitude ».
- **Moussaoui** : de « Moussa » la forme arabisée de « Moïse » issu du prénom hébraïque « Mocheh » qui signifie « tiré des eaux ». <sup>42</sup>
- **Daoudi/ Daoued** : correspond au nom du prophète « David » de l'hébreu « Dawith » qui veut dire « bien-aimé ».
- **Yahia** : du nom du prophète « Jean » qui signifie « qu'il vive ».
- **Slimani** : tire son origine du nom du prophète « Souleymane » qui correspond à « Salomon » signifiant « qui a un cœur très pur ». <sup>43</sup>
- **Aissaoui** : sont formés sur le nom du prophète « Aïssa » équivalent du français « Jésus » qui signifie « Dieu est généreux ».

<sup>42</sup><https://www.geneanet.org/nom-de-famille/MOUSSAOUI> (Consulté le 22/12/2019).

<sup>43</sup> YERMECHE O., 2013, « Eléments d'anthroponymie algérienne », *Nouvelle revue d'onomastique*, n°55, Paris, Société française d'onomastique. p240.

### 1.1.2. Noms à base de [dine] « religion »

Les musulmans utilisent des noms formés avec le vocable « dine » « religion » pour exprimer la grandeur, la beauté, la noblesse de la religion musulmane ainsi que ses bienfaits sur le croyant.

Les noms de famille à base de « dine » sont peu nombreux dans notre corpus, nous citons :

- **Khiredine** : « le bien de la religion » et a également la signification de « la meilleure religion ».
- **Azzedine** : signifie « la puissance, l'honneur de la religion ».

### 1.1.3. Noms à base de [Allah] « Dieu »

Plusieurs patronymes sont formés avec la base « Allah » qui est le nom de Dieu chez les Musulmans. Dans notre corpus nous avons relevé les patronymes suivants :

- **Djaballah** : « réponse de Dieu, Dieu a donné ».
- **Atallah** : « don de Dieu ».
- **Saadallah** : « (personne a) de la chance que Dieu lui a donné ».

### 1.1.4. Noms à base de [abd] « serviteur de »

Les Musulmans utilisent des noms formés avec la base « Abd » « serviteur de » et un qualifiant de Dieu pour exprimer leur soumission à Dieu.

Voici quelques exemples :

- **Abd El Ali** : « serviteur du Très-haut ».
- **Abd El Razzak** : « serviteur de Celui qui accorde toujours la subsistance ».
- **Abd El Ouaheb** : « serviteur du Donateur gracieux ».
- **Abd El Kader** : « serviteur du Tout-puissant ».

### 1.1.5. Noms du prophète Mohammed

Le prophète Mohamed « qu'Allah le garde et prie sur lui » porte ce nom qui signifie en arabe « digne de louanges ». Il possède aussi d'autres noms et titres, comme Abou Alqassim qui veut dire en arabe « le père du Qassim », etc.

Nous citons dans notre étude sur les patronymes les exemples suivants :

- **Mahmoud/ Mohand**<sup>44</sup> : variantes du nom du prophète « Mohammed ». « digne de louanges ».
- **Hammou** : hypocoristique berbère de de « Mohammed ».

<sup>44</sup> Le nom « Mohand » ou « Mhand » est utilisé beaucoup plus chez les Berbérophones.

- **Baba Ahmed** : « mon père Ahmed » dont le prénom « Ahmed »<sup>45</sup> « le plus loué » correspond au nom du prophète Mohammed.
- **Ait Belkacem** : « les enfants de Belkacem » dont le prénom « Belkacem » est la forme simplifiée par l'usage de l'arabe algérien qui est à la base un prénom composé correspondant à « Abou Quassim » l'un des surnoms du prophète Mohammed signifiant « père de Qassim ».

### 1.1.6. Noms en relation avec le calendrier hégirien et les fêtes religieuses

Nous avons remarqué, à travers la recherche que nous avons menée sur les patronymes, que plusieurs mois du calendrier hégirien comme « Chaâbane », « Ramadan », etc. et aussi certaines fêtes religieuses comme le vendredi, Achoura, etc. ont été à la base dans la formation de quelques patronymes algériens. En voici quelques exemples :

- **Djamaa** : de « Djoumoua » qui veut dire « rassemblement », nom donné au sixième jour de la semaine équivalent à « vendredi ». C'est une journée sacrée en Islam.
- **Chaabani/ Chaabane** : « huitième mois du calendrier musulman » celui qui précède le mois de Ramadan.
- **Ramdani/ Ramdane** : variantes de « Ramadan » « neuvième mois de l'année hégirienne » mois sacré chez les musulmans consacré au jeûne.
- **Achour** : « sociable » tire son origine de « Achoura » dixième jour du mois de Muharram.
- **Ayadi** : « qui aime célébrer les fêtes ».

## 1.2. Noms relatifs aux caractéristiques humaines

L'observation des patronymes algériens nous a révélé qu'il en existe plusieurs qui tirent leur origine de quelques caractéristiques humaines que l'on range comme suit :

### 1.2.1. Caractéristiques physiques

Dans ce cas, nous remarquons que plusieurs qualités physiques propres à l'Homme ont donné naissance à des patronymes algériens. Nous distinguons, par exemple, les noms qui viennent des parties du corps, d'autres ayant un lien avec la beauté physique, etc.

<sup>45</sup> C'est par ce nom Jésus annonce aux croyants l'avenue futur du prophète.

## ✓ Parties du corps<sup>46</sup>

### Exemples

- **Kadem** : « pied, talon ».
- **Bouden** : « celui qui a une oreille ».
- **Bouchlaghem** : « l'homme aux moustaches ».
- **Boukraa** : « unijambiste ».
- **Bouderssa** : « l'homme à la molaire ».
- **Bouras** : « l'homme qui a une tête ».
- **Fartas** : « chauve ».
- **Boudmagh** : « l'homme qui a une tête ».
- **Bouragba** : « l'homme qui a un cou ».
- **Bourguiba** : « personne qui a un petit cou ».
- **Chefar** : « cils ».
- **Bouchareb** : « personne qui a une lèvre ».
- **Bounab** : « personne à la canine ».
- **Khanfer** : « gros nez, nez mal formé ».
- **Boussenna** : « une personne ayant une dent ».
- **Oudina** : « petite oreille ».
- **Messat** : « cuisse ».
- **Bouguerza** : « l'homme qui a une gorge ».

## ✓ Beauté physique

### Exemples

- **Zouiene/ Ziane** : « beau, joli, splendide, magnifique ».
- **Bahi** : « éclatant de beauté, éblouissant ».
- **Madoui** : « lumineux ».
- **Djermal** : « beau ».

### 1.2.2. Caractéristiques morales

L'ensemble des facultés psychiques et mentales de l'Homme, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, ont été à l'origine de la formation de plusieurs patronymes. En voici quelques cas :

---

<sup>46</sup> Nous allons se contenter uniquement du sens propre des patronymes en relation avec le corps humain. Cependant ces derniers peuvent avoir un sens figuré comme : Bouden « l'homme qui a une grande, longue oreille », Bouderssa « l'homme à l'unique molaire », Bouras/ Boudmagh « l'homme qui a une grosse tête », Bouragba « l'homme au long cou », Bouchareb « l'homme qui a de grosses lèvres », Boussenna « personne qui a une seule, longue dent », Bouguerza « l'homme qui a une grossesse dans le cou (la gorge) ».

### ✓ **Qualités**

- **Hamed** : « qui loue Dieu ».
- **Azzou** : hypocoristique de « Aziz » « chéri, bien-aimé ».
- **Keram** : de « karam » qui signifie « générosité ».
- **Habib** : « très cher ».
- **Halim** : « clément, doux ».
- **Tayeb** : « gentil ».
- **Farhat** : « heureux, content, joyeux, gai ».
- **Ghanem** : « qui a fait du butin ».
- **Saaidi** : « heureux, chanceux ».
- **Djouadi/ Djaouad** : « généreux ».
- **Khirouch** : « bienfaisant ».
- **Khilil** : « bien-aimé ».
- **Merbah** : « gagnant, prospère, bénéfique ».
- **Moumni** : de « Moumen » « protecteur, croyant ».
- **Souaada** : « heureux, contents ».
- **Mansour** : « victorieux, vainqueur ».
- **Mimoun** : de « ma'moun » « cru, croyable, de confiance, digne de foi ».

### ✓ **Défauts**

- **Ghadbane** : « énervé, fâché ».
- **Alouaer** : « personne difficile ».
- **Kherbach** : « barbouilleur, gribouilleur ».
- **Afghoul** : « fou, idiot ».

### **1.2.3. Caractéristiques comportementales**

Chaque personne a son propre caractère qui est plus ou moins complexe. En effet, on distingue des tempéraments spécifiques aux individus appelés traits de comportement. Ces derniers peuvent parfois devenir des noms de personnes. En voici quelques exemples :

- **Boudjghim** : « celui qui prend souvent des gorgés (d'un liquide) ».
- **Bouguerra** : « l'homme qui avoue ».
- **Zaabat** : « qui rue, qui s'élance avec impéiosité ».
- **Aiouaz** : « qui veille beaucoup, qui a le sommeil facile ».

### 1.3. Noms en rapport avec l'environnement

L'ensemble des conditions naturelles et culturelles qui entourent habituellement l'être humain peuvent agir sur lui, en tant qu'être social et, sur sa culture. Ainsi, nous constatons que plusieurs patronymes algériens viennent de leur environnement. En voici quelques cas :

#### 1.3.1. Nature

Comme les milieux terrestres, les paysages sauvages, les forces météorologiques, etc.

- **Boushaba** : « possesseur de nuage ».
- **Djbaili** : « montagnard, de la montagne ».
- **Rmili** : « sablé, de la couleur du sable ».
- **Cheaab** : « vallées, petits passages dans la montagne ».
- **Ras El Djbel** : « sommet de la montagne ».
- **Ras El Ain** : « origine de la source ».
- **Boutheldja** : « possesseur de la neige ».

#### 1.3.2. Règne végétal

Comme les herbes, les arbres, les arbustes<sup>47</sup>, les plantes cultivées ou sauvages, etc.

- **Besbas** : « fenouil ».
- **Tefaha** : « pomme ».
- **Zaara/ Zaaroura/ Zaarir** : de « Zaarour » « audépine ».
- **Zaïtar** : diminutif de « Zaatar » « thym ».
- **Flifla** : diminutif de « folfol » « poivron ».
- **Kritous** : diminutif de « kartous » « figue ».
- **Balout** : « chêne, gland ».
- **Sdira** : « jujubier ».
- **Safsafa** : « peuplier, Saul ».
- **Zitouni** : « de la couleur des olives, olivâtre ».
- **Zemmouri** : « olive ».
- **Arjoune** : « grappe (de datte) ».
- **Arfi** : de « çirf » « branche (d'arbre) ».
- **Boulfoul** : « l'homme aux fèves ».
- **Touta** : « Mûrier ».

#### 1.3.3. Règne animal

Il existe plusieurs patronymes inspirés des noms d'oiseaux, de mammifères, de poissons, de reptiles, etc.

---

<sup>47</sup>Petit arbre au tronc bien différencié.

- **Aldib** : « le loup ».
- **Baouch** : « insecte ».
- **Kbiech** : « petit mouton ».
- **Hmara** : « femelle de l'âne, ânesse ».
- **Hniech** : « petit serpent ».
- **Zaouech** : « moineau ».
- **Guét** : « chat ».
- **Zarafa** : « girafe ».
- **Kadjoudj** : « animal qui a de trop petites oreilles».
- **Hamam**: « pigeon, colombe ».
- **Taaloub** : de « taaleb » « renard ».
- **Tis** : « bouc ».
- **Beguiri** : « qui vient de la vache ».
- **Houta** : « poisson ».
- **Djhiech** : « jeune âne ».

Certains patronymes indiquent la possession d'un animal comme :

- **Boufeker** : « l'homme à la tortue ».
- **Boudjadja** : « l'homme à la poule ».
- **Bouhmar** : « l'homme à l'âne ».
- **Boumaaza** : « l'homme à la chèvre ».
- **Boudjrada** : « l'homme à la sauterelle ».
- **Bouguetta** : « l'homme au chat ».
- **Bouzouaouech** : « l'homme aux moineaux ».
- **Boulaadjoul** : « l'homme aux veaux ».

#### **1.4. Noms d'origine ethnique et toponymique**

Lorsque l'individu quitte son pays, sa ville, ou son groupe communautaire, il se fait appeler par le nom de l'ethnie<sup>48</sup> ou du lieu d'où il est issu. En effet, on trouve, dans la patronymie, des noms de famille indiquant des relations d'appartenance ethnique ou toponymique

Nous distinguons deux grands types d'origines qui sont :

---

<sup>48</sup> L'ethnie est un ensemble de personnes qui possèdent un héritage socioculturel commun comme l'histoire, la langue, la religion, etc.

### 1.4.1. Origine ethnique

Dans la désignation des individus, on ajoutait parfois la spécification d'appartenance à telle tribu ou à telle ethnie. Généralement, ces noms sont formés à l'aide du suffixe (i) indiquant l'appartenance et l'origine

#### Exemples

- **Arbi** : « arabe ».
- **Belarbi** : « fils de l'arabe ».
- **Zouaoui** : nom qui désigne les « Kabyles ».
- **Kbayli** : « kabyle ».
- **Mezabi** : de « Mozabite » « habitant de Mzab ».
- **Chaoui** : est l'individu appartenant aux « Chaouias » : groupe ethnique habitant une grande partie de Nord-Est algérien.
- **Chambi** : appartenant à la tribu des « Chzamba ».

### 1.4.2. Origine toponymique

Plusieurs noms de lieux, de villes, de communes, ... sont devenus des noms de famille attribués aux individus qui y sont issus.

#### Exemples

- **Agaro** : « village à Tasadane wilaya de Mila ».
- **Bouslah** : « commune de la wilaya de Mila ».
- **Barika** : « commune de la wilaya de Batna ».
- **Chouarefa** : « village à Tasadane, Mila ».
- **Stambouli** : de « Istanbul (ville turque) ».
- **Mali** : « pays d'Afrique de l'ouest » partageant des frontières avec l'Algérie.
- **Laaouana** : de « El Aouana » « commune de la wilaya de Jijel ».
- **Sahraoui** : « originaire du Sahara ».
- **Baghdadi** : « originaire de Baghdâd (capitale de l'Irak) ».
- **Ouled Athman** : « village à Bir El Arche, wilaya de Sétif ».
- **Taaouinin** : « village de Kabylie » dans la commune de « Ouagenoun », Wilaya de Tizi-Ouzou.
- **Boucharef** : « Montagne de Boucharef à Ferdjioua, wilaya de Mila ».
- **Ouled Asker** : de village de « Ouled-Asker », wilaya de Jijel.
- **Mantouri** : par rapport au village de « Mantoura » à Ferdjioua, wilaya de Mila
- **Zarzi/ Minar** : de «Minar Zarza » « commune de la wilaya de Mila ».
- **Hadada** : de « Tasadane Hadada » « commune de la wilaya de Mila ».
- **Kandouli** : de « Kandoula » « village à Elayadi Barbas, wilaya de Mila ».

- **Kelala** : « village à Bazer Sakhra, wilaya de Setif ».

### 1.5. Noms en relations avec les métiers

Plusieurs patronymes sont construits à base des noms de métiers, choisis en fonction de l'activité qu'exerce l'individu nommé

#### Exemples

- **Haddad** : « forgeron ».
- **Khayat** : « couturier ».
- **Hattab** : « bucheron ».
- **Nadjjar** : « menuisier ».
- **Kahouadji** : « cafetier ».
- **Sayoud/ Sayad** : « chasseur ».
- **Attar** : « vendeur d'épices ».
- **Tayab** : « cuisinier ».
- **Raai** : « berger ».
- **Bahar** : « batelier, marin, capitaine ».
- **Fetala** : « cordière, qui roule le couscous ».
- **Maalem** : « patron, maitre ».
- **Raoui** : « narrateur, raconteur ».
- **Djebar** : « celui qui remboîte les fractures ».
- **Harati/ Harath** : « laboureur ».
- **Bennai** : « maçon ».
- **Hammami** : « qui travaille dans le hammam ».
- **Loucif** : « le serveur, page ».

### 1.6. Noms en relation avec quelques attributs

Nous citons ici quelques patronymes ayant un lien avec quelques attributs.

#### Exemples

- **Hlou** : « sucré, mignon ».
- **Lachhab** : « le blond ».
- **Labiad** : « le blanc ».
- **Lakhal/ kahla** : « le noir/ noir ».
- **Lahmer** : « le rouge ».
- **Kebir** : « grand ».
- **Sghir** : « petit ».
- **Touil** : « personne de grande taille, élancée ».
- **Ali** : « haut, élevé ».

- **Tabet** : « fixe, qui tient sans bouger ».
- **Sari** : « jaune » en turc.
- **Kara** : « noir » en turc.
- **Mokrani/ Amokrane** : « grand, âgé ».
- **Ameziane** : « petit, jeune ».
- **Latrech** : « le sourd ».
- **Tobal** : de turc « topal » qui veut dire « boiteux ».
- **Amrane/ Amrani** : « riche, prospère ».
- **Beroual** : « large ».
- **Ghani** : « riche, fortuné ».
- **Kennouch** : « gros et court, tout rond ».
- **Khaled** : « éternel, immuable, perpétuel ».
- **Derghal** : « aveugle ».
- **Alaagoun** : « le muet ».

### **1.7. Noms en relation avec des objets**

On retrouve dans la patronymie des noms communs d'objets inanimés comme les noms d'outils, d'ustensiles, d'instruments, de vêtements,... qui sont à l'origine de plusieurs patronymes. Voici à titre d'exemple ce qui suit :

- **Kachabia** : « tenue traditionnelle ».
- **Krochi** : « crochet ».
- **Kaskas** : « passoire ».
- **Kouira** : « billette ».
- **Menzel** : « maison, domicile ».
- **Bougasaa** : « homme à l'écuelle ».
- **Boumetreg** : «celui au matraque ».
- **Boubrik** : « celui aux briques (éléments de construction) ».
- **Bougadoum** : « celui à l'herminette ».
- **Belgha** : « sorte de babouche ».
- **Atia** : « cadeau, don ».
- **Zaoui** : par rapport à « Zaouïa » « établissement religieux où on enseigne ».

### **1.8. Noms indiquant un titre ou un statut social**

L'individu peut être dénommé par son titre ou sa place dans la société ou dans la famille.

- **Hadj** : « pèlerin, titre honorifique qu'on donne à une personne qui a fait le pèlerinage ».

- **Belhadj** : « fils de pèlerin ».
- **Benasker** : « fils de l'armée ».
- **Derouich** : « derviche, religieux musulman membre d'une confrérie ».

## 2. Statistiques

Après avoir classé notre corpus en catégories thématiques, nous allons exposer ces tableaux pour montrer leurs statistiques.

### 2.1. Les patronymes en relation avec la religion

Le tableau ci-dessous montre les patronymes en relation avec notre religion islamique. D'abord, nous observons que la majorité des patronymes appartiennent aux noms bibliques avec **10** patronymes. Cette majorité nous donne un pourcentage de **4.65%**. Ensuite, les noms appartenant au calendrier hégirien et les fêtes religieuses sont au nombre de **07** patronymes soit un taux de **3.26%**. De plus, nous avons **05** noms relatifs aux noms du prophète Mohammed, marquant un pourcentage de **2.33%**. Nous avons **04** noms qui sont à la base de « abd : serviteur de » donnant un pourcentage de **1.86%** et **03** noms qui sont à la base de « Allah : Dieu » avec un pourcentage de **1.39%** de notre corpus. Enfin, les patronymes renvoyant aux noms à la base de « dine : religion » sont au nombre de **02** patronymes, soit un pourcentage de **0.93%**

| Thèmes  | Nombre | Pourcentage |
|---|--------|-------------|
| <b>Noms bibliques</b>                           | 10     | 4.65%       |
| <b>Noms à la base de [dine] « religion »</b>    | 02     | 0.93%       |
| <b>Noms à la base de [Allah]</b>                | 03     | 1.39%       |
| <b>Noms à la base de [abd] « serviteur de »</b> | 04     | 1.86%       |
| <b>Noms du prophète Mohammed</b>                | 05     | 02.33%      |
| <b>Calendrier hégirien et fêtes religieuses</b> | 07     | 03.26%      |
| <b>Total</b>                                    | 31     | 14.42%      |

**Tableau N°01 : les patronymes en relation avec la religion**

## 2.2. Les patronymes en relation avec les caractéristiques humaines

Le tableau ci-dessous représente les patronymes en relation avec les caractéristiques humaines. Nous constatons une majorité des noms relatifs au caractère physique avec **23** patronymes, ce qui nous donne un pourcentage de **10.70%**. Ensuite, nous trouvons les patronymes appartenant au caractère moral avec **22** noms et un pourcentage de **10.23%**. Nous avons enregistré aussi **04** patronymes ayant une relation avec les caractéristiques comportementales avec un taux de **01.86%**.

| Thème                     |                  |                 | Nombre | Pourcentage |        |
|---------------------------|------------------|-----------------|--------|-------------|--------|
| Caractéristiques Humaines | Physiques        | Partie du corps | 18     | 8,37%       | 10,70% |
|                           |                  | Beauté physique | 05     | 2.33%       |        |
|                           | Morales          | Qualités        | 18     | 8,37%       | 10,23% |
|                           |                  | Défauts         | 04     | 1,86%       |        |
|                           | comportementales |                 | 04     | 1.86%       |        |
| Total                     |                  |                 | 49     | 22.79%      |        |

**Tableau N°02 : les patronymes en relation avec les caractéristiques humaines**

## 2.3. Les patronymes en relation avec l'environnement

Le tableau ci-dessous montre les patronymes en relation avec l'environnement. Nous remarquons que la majorité des patronymes de cette catégorie ont une relation avec les animaux avec un nombre de **23** noms et un pourcentage de **10,70%**. Ensuite, nous avons **17** patronymes en relation avec le règne végétal avec un pourcentage de **7,91%**. Enfin, nous enregistrons **07** noms relatifs à la nature avec un taux de **3,25%**.

| Thème           |                | Nombre | Pourcentage |
|-----------------|----------------|--------|-------------|
| L'environnement | Nature         | 07     | 3,25%       |
|                 | Règne végétale | 17     | 7,91%       |
|                 | Animal         | 23     | 10,70%      |
| Total           |                | 47     | 21,86%      |

**Tableau N°03 : les patronymes en relation avec l'environnement**

#### 2.4. Les patronymes en relation avec l'origine ethnique et toponymique

Dans ce tableau, nous enregistrons **07** patronymes ayant une origine ethnique avec un pourcentage de **3,25%**. **19** noms ont une origine toponymique, soit un pourcentage de **8,84%**.

| Thème          |             | Nombre | Pourcentage |
|----------------|-------------|--------|-------------|
| Noms d'origine | Ethnique    | 07     | 3,25%       |
|                | Toponymique | 19     | 8,84%       |
| Totale         |             | 26     | 12,09%      |

**Tableau N°04 : les patronymes en relation avec l'origine ethnique / toponymique**

#### 2.5. Les patronymes en relation avec les métiers

Le tableau suivant représente le nombre et le pourcentage des patronymes en relation avec les métiers. Nous avons **20** noms avec un taux de **09.30%**

| Thème   | Nombre | Pourcentage |
|---------|--------|-------------|
| Métiers | 20     | 9,30%       |

**Tableau N°05 : les patronymes en relation avec les métiers**

#### 2.6. Les patronymes en relation avec quelques attributs

Ce tableau montre le nombre et le pourcentage des patronymes en rapport avec quelques attributs, qui sont au nombre de **26** noms et un pourcentage de **12,09%**

| Thème     | Nombre | Pourcentage |
|-----------|--------|-------------|
| Attributs | 26     | 12,09%      |

**Tableau N°06 : les patronymes en relation avec quelques attributs**

### 2.7. Les patronymes en relation avec les objets

Le tableau ci-dessous nous montre que **5,58%** des patronymes sont en rapport avec les objets avec un nombre de **12** noms.

| Thème  | Nombre | Pourcentage |
|--------|--------|-------------|
| Objets | 12     | 5,58%       |

**Tableau N°07 : les patronymes en relation avec les objets**

### 2.8. Les patronymes indiquant un titre ou un statut social

Le tableau ci-dessous nous montre que **04** patronymes concernent un titre ou un statut social, présentant un pourcentage de **1,87%**.

| Thème                | Nombre | Pourcentage |
|----------------------|--------|-------------|
| Titre/ statut social | 04     | 1.87%       |

**Tableau N°8 : les patronymes indiquant un titre ou un statut social**

A travers ces statistiques, nous constatons que les patronymes de notre corpus sont essentiellement dominés par le thème des caractéristiques humaines avec **49** noms qui représentent un pourcentage de **22.79%** du corpus. Notons aussi que les noms renvoyant à l'environnement sont aux nombres de **47** patronymes, ce qui donne un pourcentage de **21,86%**. Nous avons également enregistré **31** patronymes ayant une relation avec la religion, avec un pourcentage de **14.42%**. Les patronymes qui sont en rapport avec l'origine ethnique et toponymique sont aux nombre de **26** noms, ce qui donne un pourcentage de **12.09%**.

Quant au thème des attributs, il est représenté avec un nombre de **26** patronymes et un taux de **12.09%**. Aussi, avons-nous enregistré **20** patronymes en relation avec les métiers,

marquant un taux de **9.30%**. Nous avons noté **12** patronymes en rapport avec les différents objets de la vie courante donnant un pourcentage de **5.58%**.

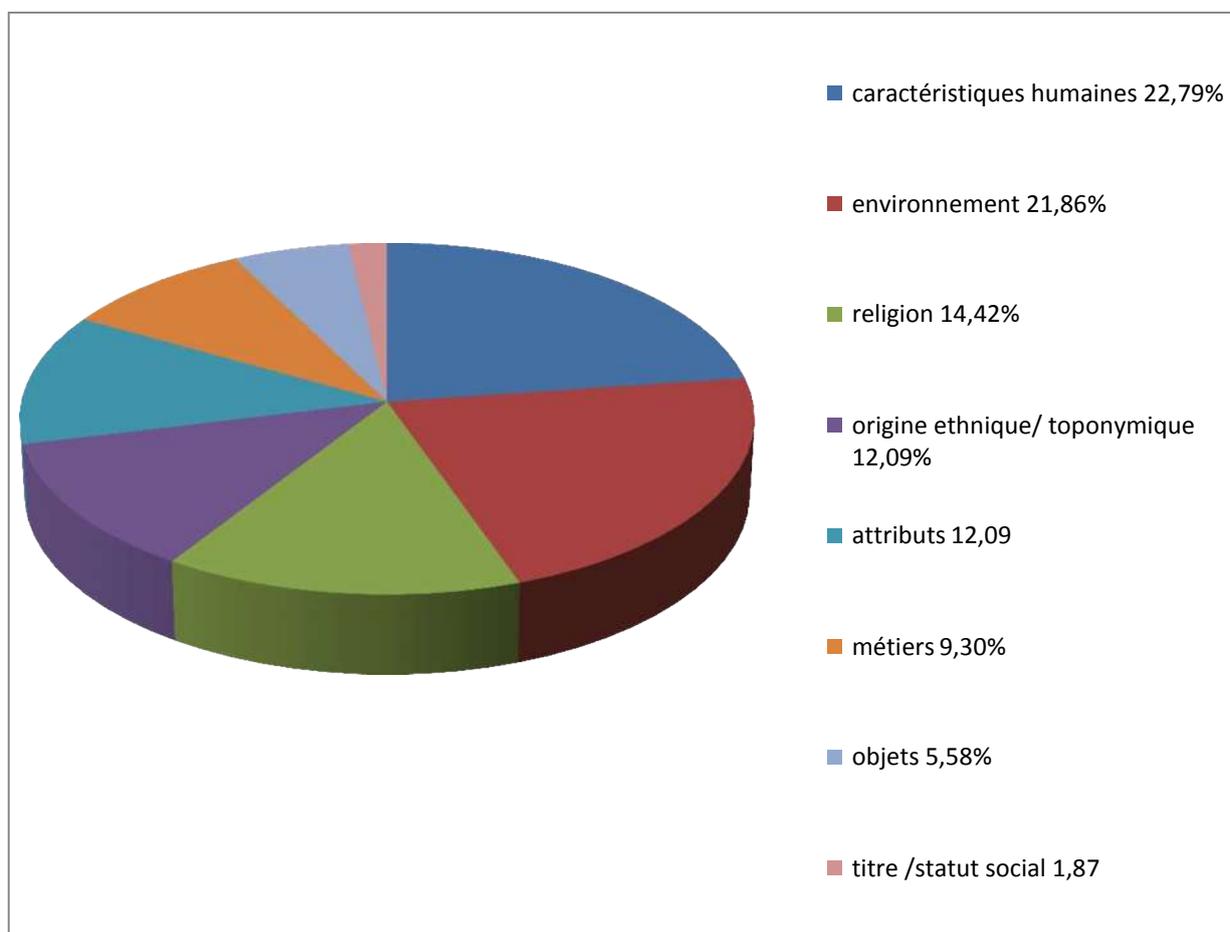
Finalement, les patronymes qui sont en rapport avec les titres et les statuts sociaux, présentent un nombre de **04** noms, ce qui représente **1.87%** de notre corpus. Quant au thème le plus et le mieux représenté est celui du champ des caractéristiques humaines.

Voici un tableau récapitulatif de nos statistiques :

| <b>Thème</b>                           | <b>Nombre</b> | <b>Pourcentage</b> |
|--|---------------|--------------------|
| <b>Religion</b>                        | 31            | 14.42%             |
| <b>Caractéristique humaines</b>        | 49            | 22.79%             |
| <b>Environnement</b>                   | 47            | 21.86%             |
| <b>Métiers</b>                         | 20            | 09.30%             |
| <b>Attributs</b>                       | 26            | 12.09%             |
| <b>Origine ethnique et toponymique</b> | 26            | 12.09%             |
| <b>Objets</b>                          | 12            | 5.58%              |
| <b>Titre/statut social</b>             | 04            | 1.87%              |
| <b>Total</b>                           | 215           | 100%               |

**Tableau N°9 : récapitulatif des catégories thématiques**

Le secteur illustratif suivant représente un récapitulatif qui montre un aperçu quantitatif de la fréquence des thèmes dans la patronymie de la commune de Ferdjioua



**Secteur N°01 : Récapitulatif des catégories thématiques.**

### 3. Figement

Le processus de figement est un moyen de la langue utilisé pour former plusieurs types d'unités lexicales simples et phrastiques qui, d'un point de vue sémantique, vont acquérir une nouvelle signification qui diffère de celle des éléments constitutifs comme il est souligné dans la définition que donne le dictionnaire de linguistique de J. DUBOIS : « *Le figement est le processus par lequel un groupe de mots dont les éléments sont libres devient une expression dont les éléments sont indissociables. Le figement se caractérise par la perte du sens propre des éléments constituant le groupe de mots, qui apparaît alors comme une nouvelle unité lexicale, autonome et à sens complet indépendant de ses composantes* ». <sup>49</sup>

Quant à MISRI G, il le définit comme « *tout groupe de monèmes qui présente un blocage total ou quasi-total des axes paradigmatiques et syntagmatiques c'est-à-dire une possibilité de commutations et/ou d'expression partielle* » <sup>50</sup> En d'autres termes, le figement permet de rendre compte des phénomènes de nature très diverses mais qui ne sont pas

<sup>49</sup> DUBOIS G., 2002 : op.cit. p202.

<sup>50</sup> MISRI G., 1987 « Approche de figement linguistique », Critères et tendances linguistiques vol 23, FASC. p72.

indépendantes les uns des autres et qu'on ne peut pas modifier sur le plan syntagmatique ou paradigmatique.

Le figement peut se manifester sur des formes diverses : expressions figées, formules, proverbes, idiome, gallicisme, phrasâmes, etc.

### 3.1. Expressions figées

Les expressions figées sont des groupes de mots qu'on ne peut pas modifier. Une expression figée est une expression d'un sens complet. Elle est définie par G.GROSS de la manière suivante :

*« Une séquence est figée d'un point de vue syntaxique quand elle refuse toute les possibilités combinatoires ou transformationnelles qui caractérisent habituellement une suite de ce type. Elle est figée sémantiquement quand le sens est opaque ou non compositionnel, c'est-à-dire quand il ne peut pas être déduit de sens des éléments composants. Le figement peut être partiel si la contrainte qui pèse sur une séquence donnée n'est pas absolue s'il existe des degrés de liberté ».*<sup>51</sup>

Les expressions figées peuvent aborder des noms de lieux, de temps, de saisons, jours, personnes, etc.

On peut trouver des expressions figées contenant des patronymes surtout en français. En voici quelques exemples :

- **Pleurer comme une Madeleine** : pleurer beaucoup

Cette expression raconte l'histoire d'une femme qui s'appelle Marie de la ville de Magdalen, plus tard nommée Marie Madeleine, envahi par le remords, Marie se présenta à Jésus en pleurant et lui confessant ses péchés ... Jésus lui pardonne.

- **Pour un point Martin perdit son âne** : perdre quelque chose d'important pour une raison idiote

Cette expression est liée à l'histoire d'un abbé qui s'appelle Martin qui a écrit sur la porte de l'Abbaye Asselo (signifiant petite âne en latin) la phrase suivante « porta, paens esto. Nulli claudaris honesto » (porte reste ouverte. Ne sois fermée à aucun homme) mais il a mis le point après « nulli » ce qui en changeait le sens complètement et fit perdre l'abbaye Asselo à Martin.

- **Epée de Damoclès** : être en danger constant

---

<sup>51</sup> GROSS G., 1996, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, OPHRYS. p154.

L'histoire est liée au « Damoclès » roi des orfèvres qui avait énervé son maître « Denys » en ne cessant de lui flatter sur la chance qu'il avait d'être le tyran de Syracuse. Pour donner une leçon à « Damoclès » « Denys » lui proposa d'être le tyran à sa place le temps d'une journée. Au milieu de festin Damoclès qui croyait être comblé par la fortune leva la tête et aperçut une épée passer au-dessus de sa tête, il a failli perdre sa vie. Ainsi née cette expression pour décrire une situation dangereuse qui peut se produire d'un moment à un autre

- **Déshabiller Pierre pour habiller Paul** : se tirer d'une difficulté en s'en créant une nouvelle

Au XII<sup>me</sup> siècle on avait l'habitude de mettre aux statues des saints une tenue d'apparat dans les églises ou lors des processions. C'est bien avec saint Pierre et saint Paul que l'expression prend son sens. En effet, les deux saints, considérés comme les deux piliers de l'Église, sont fêtés le même jour, le 29 juin. Enlever la tenue de l'un pour habiller l'autre ne servirait donc à rien puisque l'un des deux se retrouverait de toute façon sans vêtements.

### 3.2. Expressions figées algériennes<sup>52</sup> contenant des patronymes

A l'instar des expressions figées françaises déjà citées, L'observation des pratiques langagières des locuteurs algériens nous a permis de constater que l'arabe dialectal algérien<sup>53</sup> est aussi riche en expressions figées contenant des patronymes.

#### Exemples

- [maqlu:b ʃja:h ki lyat'a:bi] مقلوب عشاھ كى الخطابى (son diner est renversé on dirait khatabi) équivalente à (être sur des charbons ardents).

**Signification** : être impatient et insouciant.

- [jad'rɛb haða b haða ki wlɛd sidi hmɛd lmɛ:j] يضرب هذا بهذا كى ولاد سيدى احمد الماي (il frappe l'un par l'autre comme les descendants de sidi Ahmed El Mai).

**Signification** : Avoir de la sagesse et être une bonne personne

- [ki raxs'ɛt zɛrga rɛkbu:ha bni ʃda:s] كى رخت الزرقة ركيوها بنى عداس<sup>54</sup> (Le pur-sang est tellement devenu moins cher que les Beni Adas l'ont monté dessus).

<sup>52</sup> L'arabe dialectal algérien est riche en expressions figées, nous citons à titre d'exemple : مناسخونة ومناحرق (d'ici elle est chaude, de l'autre elle brûle) qui signifie : être entre deux situations difficiles, كى القط والفرار (comme chat et rat) signifiant : se disputer sans cesse, etc.

<sup>53</sup> L'arabe dialectal algérien est la langue maternelle de 70 à 90 % de la population algérienne, il est la principale langue véhiculaire en Algérie ; tous les locuteurs algériens, y compris les berbérophones, comprennent l'arabe dialectal algérien et ils sont conduits à l'employer, en fonctions des circonstances dans lesquelles ils se retrouvent.

<sup>54</sup> Cette expression est liée à un événement historique qui remonte au début de la colonisation française de l'Algérie qui a connu une résistance féroce de la part des Algériens. La France n'a trouvé que Beni Adas qui

**Signification :** Quand quelqu'un obtient quelque chose qui ne la mérite pas.

- [lḥagra fbni χεt'ab wlfzεz jεrt'ab] البقرة في بني خطاب والفرزاز يربطاب (il mouille le couvercle de la baratte (kabyle) alors que la vache est encore chez ses propriétaires à Beni Khatab).

Équivalent en français (vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué)

**Signification :** Elle accepte deux interprétations :

- Se féliciter trop tôt d'un succès pas encore acquis.
  - Disposer trop vite d'une chose qu'on ne possède pas encore.
- [ki sab lyna raḥ lbni hsa:n] كي ساب لغنا راح لبني حسان (le chant est tellement répandu qu'il est même arrivé à Beni Hassan).

**Signification :** Quand quelque chose perd sa valeur.

- [ʃif ? ʃijaf hεtta jt'i:b lmεʃma:ʃ] عيشى عياش حتى يطيب المشماش (Ayache, vis jusqu'à ce que les abricots mûrissent).

**Signification :** Ne vous précipitez pas.

## Conclusion

D'après l'analyse thématique que nous avons faite, nous avons remarqué que les sources d'inspiration des noms patronymiques sont diverses : on distingue huit catégories sur lesquelles reposent les noms de famille de Ferdjioua.

Nous constatons que les patronymes appartenant au thème des caractéristiques humaines sont les plus répandues. Ensuite, arrivent les noms qui ont une relation avec l'environnement, puis, les noms qui sont en relation avec l'Islam. A cela, faut-il ajouter les noms en rapport avec les origines ethniques et toponymiques et les noms en relation avec des attributs, suivi par ceux en relation avec les métiers. Finalement, viennent les noms qui renvoient aux objets, titres et statuts dans la société et qui sont moins nombreux par rapport aux précédents.

Pour conclure, nous avons remarqué aussi que le patronyme a pris une place, non seulement dans le système de nomination, mais aussi, s'est-il intégré dans des expressions populaires algériennes.

---

l'ont venu en aide car ces derniers étaient des gitans qui n'ont aucun principe donc ils ont été armés (tenue, arme, pur-sang arabe,...) pour humilier les gens. Un indigène en observant l'un d'eux passer sur son cheval s'est adressé au cheval en disant (كي رخست الزرقة ركيوها بني عداس)

**Chapitre 03 :**  
**Etymologie et sémantique des**  
**patronymes de la région de Ferdjioua**

## Introduction

Dans ce chapitre nous allons procéder à une analyse étymologique et sémantique des patronymes afin de faire ressortir leur sens et leur origine linguistique. Il s'agira de déterminer le mode de formation, la racine, et les composants des patronymes (affixes) ainsi que leur interprétation.

Cette analyse sera suivie d'un tableau récapitulatif composé de trois colonnes, la première contient les origines linguistiques des patronymes, la deuxième : le nombre, et la dernière : le pourcentage

### 1. Etymologie<sup>55</sup> et sémantique des patronymes de Ferdjioua

L'histoire de l'Algérie ainsi que la diversité des langues utilisées dans ce pays ont un impact direct sur la formation des patronymes. En effet, nous constatons que plusieurs langues (arabe, berbère, turque, français,...) sont à l'origine de ces patronymes.

#### 1.1. Patronymes d'origine arabe

Plusieurs patronymes de la région de Ferdjioua sont d'origine arabe. Nous allons essayer, dans ce qui suit, de les identifier et de déterminer le sens qu'ils peuvent prendre.

##### Exemples

- **Abd El Ali [çabdɛlçɑ:li]**: nom composé, masculin singulier, d'origine arabe, composé de -Abd : qui veut dire « serviteur de »  
-El : équivalent de l'article défini (le) en français-ali : de la racine /ʕL/, signifiant « haut, élevé ».L'ensemble forme le mot « El –Ali » : nom de Dieu signifiant « Le Très-Haut »

Le patronyme signifie donc « serviteur du Très-haut ».

- **Abd El Ouahab [çabdɛlwaha:b]** : nom composé, masculin singulier, d'origine arabe, composé de :  
-Abd : «serviteur de »  
-El : déterminant arabe qui est l'équivalent de (le) en français  
-Ouaheb : de la racine /WHB/ qui désigne « celui qui donne, le donateur, le généreux, celui qui fait des « dons ». Le nom « El Ouaheb » est un attribut de Dieu qui veut dire « Le Donateur gracieux »

Le nom complet signifie « serviteur du Donateur gracieux»

---

<sup>55</sup>L'étymologie est l'étude de l'origine des mots. Rechercher l'étymologie d'un mot c'est reconstituer son ascendance jusqu'à son état le plus anciennement accessible afin de dégager sa racine, appelée aussi son étymon.

- **Abd El Kader [ʧabdɛlqɑ:dɛr]** : nom composé, masculin singulier, d'origine arabe, composé de
  - Abd : « serviteur de »
  - El : équivalent de l'article défini (le) en français
  - Kader : de la racine /KDR/ qui signifie « capable, puissant ».L'unité « El Kader » est un nom de Dieu ayant le sens de « Le Tout-puissant »

Le patronyme signifie « serviteur du Tout-puissant »

- **Abd El Razzak [ʧabdɛrazzɑ:q]** : nom composé, masculin singulier, d'origine arabe, composé de :
  - Abd : voulant dire « serviteur de »
  - El : équivalent de l'article défini (le) en français
  - Razzak : construit sur la racine /RZK/ qui a le sens de « celui qui pourvoit ». « El Razzak » est un nom de Dieu qui signifie « Le Grand pourvoyeur »

Le patronyme signifie « serviteur du Grand Pourvoyeur ».

- **Achour [ʧaʃur]** : nom simple, masculin singulier, d'origine arabe, fondé de la racine /ʃCHR/ du nombre 10 « æchra », formé sur la même racine, est tirée l'Achoura<sup>56</sup>, le dixième jour du premier mois du calendrier hégirien (Moharrem)
- **Ali [ʃali]** : nom simple, masculin singulier, d'origine arabe, de la racine /ʃL/, veut dire « haut, élevé »
- **Aldib [ʔddib]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /DB/, veut dire « le loup »
- **Alouaer [ʔlwaʃɛr]** : nom simple, masculin singulier, d'origine arabe, qui a pour racine /WʃR/ de l'adjectif arabe /waʃir/ qui veut dire « difficile, dangereux, montueux, anfractueux », le patronyme désigne une « personne difficile »
- **Amrane [ʃamran] /Amrani [ʃamrani]** : nom simples, masculins singuliers, d'origine arabe, de la racine /ʃMR/ issus du mot « omrane » « pays habité, cultivé, peuplé /Etat de culture, de bien être, de prospérité »<sup>57</sup>, les deux patronymes signifient « riche, prospère »
- **Arbi [ʃarbi]**: nom simple, masculin singulier, d'origine arabe, de la racine /ʃRB/ de l'adjectif « ʃarabi » qui veut dire « arabe »

<sup>56</sup> « Achoura » était au départ une fête juive faisant suite à la libération par Moïse de juifs d'Égypte et la mort de Pharaon. Les célébrations d'Achoura ont commencé lorsque le prophète Mohammed (que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui) et ses disciples ont découvert que les juifs jeûnaient un jour pour célébrer cette libération. Ainsi le prophète a pensé qu'en tant que musulmans, ils devraient également faire de même, car Moïse est également un messager dans l'islam mais le jeûne serait observé deux jours au lieu d'un le 10<sup>ème</sup> et le 9<sup>ème</sup> de Moharrem.

<sup>57</sup>TIDJET M., 2013, *Les patronymes dans les daira de Timeziret, Sidi-Aich et Chemini : étude sémantique et morphologique*, Thèse de doctorat, université de Tizi-Ouzou, p345.

- **Arjoun** [ʃarʒun]: nom simple masculin singulier d'origine arabe, correspond à la racine /ʃRJN/ qui signifie «grappe (de datte) »
- **Atallah** [ʃatʿallah] : nom composé masculin singulier d'origine arabe, composé de :
  - Atta : qui a pour racine /ʃT/, de « zata' » signifiant « don » ou du verbe « aʒta » « donner, offrir »
  - Allah : de la racine /LH/ signifie « Dieu »
 Le nom complet signifie « Dieu l'a donné, don de Dieu »
- **Atia** [ʃtja]: nom simple, masculin singulier, d'origine arabe, construit sur la racine /ʃT/, signifie « cadeau, don (de Dieu)<sup>58</sup> »
- **Attar** [ʃattar]: nom simple, masculin singulier d'origine arabe, de la racine /ʃTR/ qui veut dire « vendeur d'épices, parfumeur ».
- **Ayadi** [ʃajadi]: nom simple, masculin singulier d'origine arabe, il a pour racine /ʃD/ de l'arabe « aïd »<sup>59</sup> signifiant « fête », « Ayadi » signifie « celui qui aime célébrer les fêtes »<sup>60</sup>
- **Azzedine** [ʃazɛddin] : nom composé, masculin singulier, d'origine arabe, formé de :
  - Azz : qui a pour racine /ʃZ/ de « ziz » « gloire, puissance, renommé, brillante, réputation, honneur ».
  - Dine: qui a pour racine /DN/ qui signifie « religion ».
 Le nom complet signifie « honneur de la religion » ou « puissance de la religion ».
- **Azzou** [ʃazzu]: nom simple, masculin singulier, d'origine arabe, fondé sur la racine /ʃZ/ hypocoristique de « aziz » qui signifie « chéri, adoré, bien-aimé, précieux ».
- **Baba Ahmed** [baba hmed]: nom composé masculin singulier d'origine hybride, composé de :
  - Baba : forme dialectale de « abe » qui signifie « père, mon père ».
  - Ahmed : prénom qui a pour racine /HMD/, veut dire « le plus loué ».
 Le nom complet veut dire « mon père Ahmed ».
- **Bahar** [baha:r] : nom simple masculin singulier d'origine arabe formé sur la racine /BHR/ issu de « bahr » qui veut dire « mer », « Bahar » signifie « marin, capitaine, batelier ».
- **Bahi** [bahi] : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /BH/, signifie « éblouissant, éclatant de beauté, admirable »

<sup>58</sup> On attribue ce nom aux personnes en pensant que ce sont un don de Dieu.

<sup>59</sup> En islam deux fêtes sont authentiquement sacrées : « Aïd-el-adha » « fête commémorant le sacrifice d'Abraham » et « Aïd-el-fitr » « fête marquant la fin du Ramadan ».

<sup>60</sup> TIDJET M., 2013: op.cit. p259.

- **Balout [ballu:tʃ]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /BLT/, signifie « chêne, gland »
- **Barika [barika]** : nom simple féminin singulier d'origine arabe, formé sur la racine /BRK/. C'est un diminutif de « baraka » « bénédiction »
- **Beguri [bgiri]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, de la racine /BGR/ c'est un diminutif de « bagri » équivalent de l'adjectif arabe « baqari » signifiant « ce qui vient de la vache »
- **Belarbi [bɛlʃarbi]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe, composé de :
  - Bel : formé à partir de (ben+el) ou les deux éléments sont tronqués, « bel » veut dire « fils de »
  - Arbi : construit sur la racine /ʃRB/ vient de l'adjectif « ʃarabi » qui veut dire « arabe »

Le nom complet signifie « fils de l'arabe »

- **Belgha [bɛlyɑ]** : nom simple féminin singulier d'origine arabe dialectal, de la racine /BLGH/ c'est une sorte de « babouche ».
- **Belhadj [bɛla:ʒ]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe, il est composé de :
  - Bel : formé à partir de (ben+el) ou les deux éléments sont tronqués, « bel » veut dire « fils de »
  - Hadj : qui a pour racine /HDJ/, signifie « pèlerin, titre honorifique qu'on donne à une personne qui a fait le pèlerinage »

Le nom complet signifie « fils du pèlerin »

- **Benasker [bɛnʃaskɛr]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe composé de :
  - Ben : forme algérienne de « ibn » qui veut dire « fils de »
  - Asker : formé sur la racine /ʃSKR/, veut dire « armée »

Le patronyme signifie « fils de l'armée »

- **Bennaï [bɛnnaɲ]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /BN/ de « banaʔ » signifiant « maçon, bâtisseur, constructeur »
- **Besbas [bɛsba:s]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /BSBS/, signifie « fenouil ».
- **Bouchareb [buʃarɛb]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe, il se compose de :
  - Bou : équivalent de l'arabe « abou » qui veut dire « père de, qui a, possesseur de, celui à »

-Chareb : formé sur la racine /CHRB/, issu du verbe arabe « chariba » signifiant « boire », le mot « Chareb » a pris le sens de « lèvre » en arabe dialectal.

Le nom complet signifie « personne qui a de (grosses) lèvres »

- **Boucharef [bujaref]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe, composé de :

-Bou : équivalent de l'arabe « abou » qui veut dire « père de, qui a, possesseur de, celui à »

-Charef : de l'arabe « charaf » qui veut dire « honneur, dignité, grandeur, noblesse ».

Ce dernier a connu une mutation en prenant une autre signification « vieux »

Le patronyme signifie ainsi « père du vieil-homme »

- **Bouden [buðen]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe, formé de :

-Bou : forme dialectale de l'arabe « abou » qui veut dire « père de, quia, possesseur de, celui à »

-Ouden : formé de la racine /WDN/ du mot arabe « oudon » signifiant « oreille ».

Le patronyme est généralement attribué à une personne qui a une grande oreille et signifie donc « l'homme a (la grande) oreille »

- **Bouderssa [bud'ersa]** : nom composé masculin singulier d' formé de :

-Bou : équivalent de l'arabe « abou » qui veut dire « père de, qui a, possesseur de, celui à »

-Derssa : de « dirs » « molaire »

Le patronyme veut dire : « l'homme à (l'unique) molaire »

- **Boudjadja [buzaza]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe, formé de :

-Bou : équivalent de l'arabe « abou » qui veut dire « père de, qui a, possesseur de, celui à »

-Djadja : construit sur la racine /DJDJ/, vient de l'arabe « dajaja » qui veut dire « poule »

Le nom complet signifie « l'homme à la poule » ou il peut désigner « l'homme qui possède/ vend les poules »

- **Boudjghim [buzyi:m]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe, formé de :

-Bou : forme dialectale de l'arabe « abou » qui veut dire « père de, qui a, possesseur de, celui à »

-Djghim : construit sur la racine /GHMJ/, vient du mot « djoghma »<sup>61</sup> métathèse<sup>62</sup> du mot arabe « ghomdja »<sup>63</sup> signifiant : « gorgée »

---

<sup>61</sup>Au contraire à ce que les gens pensent, l'origine du mot « djoghma » est purement arabe. C'est un mot qui trouve son origine dans les dictionnaires arabes anciens et qui est encore en usage dans les pays du Maghreb ainsi que ceux du Moyen-Orient.

<sup>62</sup> Modification d'un mot par transposition d'une lettre ou d'une syllabe.

Le patronyme signifie « celui qui prend des gorgées (d'un liquide)» on attribue généralement ce patronymes à une personne, qui, à chaque fois elle rencontre ses copains en train de boire quelque chose. Elle en prend des gorgées.

- **Boudjrada [buʒrada]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe, composé de :
  - Bou : forme dialectale de l'arabe « abou » voulant dire « père de, qui a, possesseur de, celui à »
  - Djrada : qui a pour racine /DJRD/ de « djarada » « sauterelle »

Le nom complet signifie « homme à la sauterelle »

- **Boudmagh [budmay]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe, formé de :
  - Bou : équivalent de l'arabe « abou » qui veut dire « père de, qui a, possesseur de, celui à »
  - Dmagh : de la racine /DMGH/ de « dimagh » en arabe qui signifie « tête, cerveau, esprit »

Le nom complet signifie « homme à une (grosse) tête »

- **Bougassaa [bugasʕa]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe, composé de :
  - Bou : équivalent de l'arabe « abou » qui veut dire « père de, qui a, possesseur de, celui à »
  - Gassaa : qui a pour racine /GSʕ/, signifie « écuelle, saladier »

Le nom complet signifie « homme à l'écuelle » il désigne aussi en arabe dialectale quelqu'un « généreux, qui a toujours des invités chez lui »

- **Bouguerra [bugerra]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe, formé sur les deux éléments :
  - Bou : forme dialectale de l'arabe « abou » qui signifie « père de, qui a, celui à, possesseur de ».
  - Guerra : construit sur la racine /GR/ du verbe arabe « qarra » signifiant « avouer, faire l'aveu ».

Le nom complet signifie « L'homme qui a avoué (une faute quelconque) ». Le patronyme désigne une « personne qui dénonce ses amis, sa famille ».

- **Bouguetta [bugetʕa]** nom composé masculin singulier d'origine arabe, il se compose de :
  - Bou : équivalent de l'arabe « abou » qui veut dire « père de, qui a, possesseur de, celui à ».

---

<sup>63</sup><https://www.almaany.com/ar/dict/ar-ar/%D8%BA%D9%85%D8%AC%D8%A9/> (Consulté le 01/08/2020).

-Guetta : de la racine /GT/, formé sur le radical « guet » avec l'ajout du morphème féminin arabe (a), équivalent de l'arabe « qita » qui signifie « chatte ».

Le nom complet signifie « homme à la chatte ».

- **Bouhmar [buhmar]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe, il se compose de :

- Bou : forme dialectale de l'arabe « abou » qui veut dire « père de, qui a, possesseur de, celui à ».

-Hmar : formé sur la racine /HMR/ de « himar » « âne ».

Le nom complet veut dire « l'homme à l'âne, l'homme qui détient un âne ».

- **Boukraa [bukraʃ]** : un nom composé, masculin singulier, d'origine arabe, formé sur les deux éléments :

-Bou : forme dialectale de « abou » qui veut dire « père de, qui a, possesseur de, celui à ».

-Kraâ : construit sur la racine /KRʃ/ de « koraz » qui signifie « jambe ».

Le nom complet signifie « celui qui a une (seule) jambe, unijambiste ».

- **Boulaajoul [bulaʃzul]** : nom composé, masculin singulier d'origine arabe, composé de :

- Bou : forme dialectale de « abou » qui veut dire « père de, possesseur de, celui à, qui a »

- Laajoul : de l'arabe « zoujoul » qui signifie « veaux ».

Le patronyme signifie « l'homme aux veaux, qui vend des vaux ».

- **Boumaaza [bumaʃza]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe, construit sur les deux unités :

Bou : équivalent de « abou » en arabe qui veut dire « père de, possesseur de, qui a, celui à »

-Maaza : de la racine /MʃZ/, signifie « chèvre ».

Le patronyme signifie « l'homme à la chèvre ».

- **Boumatreg [bumatreg]** : nom composé, masculin singulier, d'origine arabe, composé de :

- Bou : forme algérienne de « abou » en arabe qui veut dire « père de, possesseur de, celui à, qui a ».

-Matrag : de « mitraq » voulant dire « batte, matoir, matraque ».

Le nom complet signifie « l'homme au matraque ». On emploie ce patronyme pour désigner une personne « violente, agressive ».

- **Bounab [bunab]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe, composé de :

- Bou : équivalent de « abou » signifiant « père de, possesseur de, celui à, qui a »
- Nab : qui a pour racine /NB/, veut dire « canine, dent situé entre les incisives et les prémolaires »

Le patronyme a le sens de « l'homme à (l'unique) canine »

- **Bouragba [buragba]**: nom composé masculin singulier d'origine arabe, de composé de :

- Bou : équivalent de « abou » voulant dire « père de, celui à, qui a, possesseur de »
- Ragba : formé sur la racine /RGB/ de « raqaba » « cou ».

Le patronyme signifie « personne au (long) cou »

- **Bouras [buras]**: nom composé, masculin singulier d'origine arabe, formé de :
  - Bou : de « abou » signifiant « père de, possesseur de, celui à, qui a »
  - Ras : qui a pour racine /RS/ de « raʔs » « tête »

Le patronyme est un sobriquet désignant « personne à une (grosse) tête »

- **Bourguiba [burgiba]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe, composé de :

- Bou : de « abou » « père de, possesseur de, celui à, qui a »
- Rguiba : c'est une forme diminutive qui n'existe qu'en arabe dialectal du mot « raqaba » « cou »

Le patronyme signifie « personne qui a un petit cou ».

- **Boushaba [bushaba]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe, composé de :

- Bou : de « abou » signifiant « père de, possesseur de, celui à, qui a »
- Shaba : la racine /SHB/ de « sahaba » qui veut dire « nuage ».

Le nom complet veut dire « possesseur de nuage ». On attribue ce patronyme à quelqu'un qui ne possède rien.

- **Bouslah [bus'lah]** : nom composé, masculin singulier d'origine arabe, formé sur les deux éléments :

- Bou : forme dialectale de « abou » « père de, possesseur de, celui à, qui a »
- Slah : formé sur la racine /SLH/ de l'arabe « salah » « droiture, honnêteté »

Le patronyme signifie « père de droiture, d'honnêteté ». Le patronyme qualifie une personne de « droite, honnête ».

- **Boussenna [busenna]**: nom composé, masculin singulier d'origine arabe, formé de : -
  - Bou : équivalent de « abou » qui a le sens de « père de, possesseur de, celui à, qui a »
  - Sanna : construit sur la racine /SN/ de « sin » « dent ».

Le patronyme veut dire « personne à (l'unique) dent, à une (longue) dent ».

- **Boutheldja [buθɛlʒa]** : nom composé masculin singulier, d'origine arabe, composé de :  
-Bou : forme algérienne du mot « abou » qui veut dire « père de, celui à, qui a, possesseur de ».

-Theldja : construit sur la racine /THLDJ/, signifie « morceau de neige ».

Le patronyme signifie « possesseur de neige ».

- **Chaabane [ʃaʃban]** /**chaabani [ʃaʃbani]**: noms simples masculins singuliers d'origine arabe, construits sur la même racine /CHʃB/, « Chaabane » est le nom du huitième mois du calendrier hégirien qui tire son nom du verbe «chazaba » « disperser », il est appelé ainsi car dans ce mois les Arabes se dispersent à la recherche des sources d'eau ou pour piller<sup>64</sup>

- **Cheaab [ʃʃab]** : nom simple masculin pluriel d'origine arabe, fondé sur la racine /CHʃB/, pluriel de « chiçb » « vallée, voie, petit passage dans la montagne »<sup>65</sup>

- **Chefar [ʃfar]**: un nom simple, masculin pluriel d'origine arabe, de la racine/CHFR/ de « achfar » « cils »

- **Chouarfa [ʃwarfa]**: un nom simple, féminin pluriel d'origine arabe, construit sur la racine /CHWRF/, tire son origine du mot « charaf » « honneur, noblesse, grandeur, honnêteté », le patronyme désigne « les (familles) honorables, aristocrates, nobles ».

- **Djaballah [ʒabaləh]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe, composé de :  
-Djab : construit sur la racine /DJB/ qui signifie en arabe dialectal « amener, apporter » ou du verbe arabe « adjaba » voulant dire « répondre, donner une réponse »  
-Allah : de la racine /LH/, signifie « Dieu ».

Ainsi le nom complet signifie « Dieu a donné » ou « Dieu a répondu, réponse de Dieu »

- **Djamaa [ʒamʃa]** : nom simple féminin singulier d'origine arabe, formé sur la racine /DJMʃ/ vient de « djoumouaa » : le nom donné au sixième jour de la semaine où les musulmans doivent se rassembler pour faire la prière en groupe dite salat el djoumouaa « prière de vendredi »<sup>66</sup> c'est un jour sacré en islam.

- **Djaouad [ʒawad]/ Djaouadi [ʒawwadi]** : noms simples masculins singuliers d'origine arabe, issus de la racine /DJD/ de « djoud » « générosité, munificence, noblesse ». Les deux patronymes ont le sens de « généreux ».

- **Djbaili [ʒbajli]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, formé sur la racine /DJBL/ de « djabal » qui signifie « montagne, mont », « Djbaili » veut dire « montagnard, de la montagne ».

<sup>64</sup><https://www.thaqfya.com/month-shabaan-called/> (consulté le 17/07/2020)

<sup>65</sup><https://www.almaany.com/ar/dict/ar-fr/%D8%B4%D8%B9%D8%A8/> (Consulté le 01/08/2020)

<sup>66</sup> TIDJET M, *Dictionnaire des patronymes algériens tome2*, Ed : office des publications universitaire, p91

- **Djebar [ʒɛbbar]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, il a pour racine /DJBR/ du verbe « djabara » signifiant « remboîter, remettre en place », le patronyme désigne en arabe dialectal « celui qui remboîte les fractures ».
- **Djemaï [ʒɛmmal]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, issu de la racine /DJML/, signifie « beau ».
- **Djhiech [ʒhiɛʃ]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /DJHCH/, il veut dire « jeune âne ». C'est un diminutif du mot « djahch » signifiant « âne ».
- **Farhat [farhat]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, de la racine /FRH/ du verbe « fariha » « être gai, content, heureux, qui éprouve la joie », le patronyme signifie « heureux, content, joyeux, gai ».
- **Ghadban [ɣadʕban]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /GHDB/, de « ghadab » « colère » avec l'ajout du morphème adjectival masculin (an).

Le nom signifie « énervé, fâché ».

- **Ghanem [ɣanɛm]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, de la racine /GHNM/ du verbe « ghanima » « prendre comme butin, prendre » ou du « ghanam » qui signifie « troupeau de moutons ».
- Le patronyme signifie ainsi « qui a fait du butin, berger ».
- **Ghani [ɣani]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /GHN/, signifie « riche, fortuné ».
- **Guet [gɛtʕ]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /GT/ de « qit » signifiant « chat ».
- **Habib [habib]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, de la racine /HB/, signifie « chéri, aimé ».
- **Haddad [hddad]** : nom simple masculine singulier d'origine arabe de la racine /HDD/, signifie « forgeron » / **haddada [haddada]** : est la forme féminine du nom.
- **Hadj [haz]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /HDJ/, veut dire « pèlerin » c'est un titre honorifique que prend tout musulman qui a fait le pèlerinage.
- **Halim [halim]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /HLM/, signifie « doux, patient ».
- **Hamam [hamam]** : nom simple masculin pluriel d'origine arabe, formé de la racine /HMM/ de « hamama » qui veut dire « pigeon, colombe ».

- **Hamed [hamed]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /HMD/, il vient de « hamd » signifiant « approbation, louange, action de grâce », le patronyme signifie « qui loue Dieu ».
- **hammami [hammami]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, formé de la racine /HMM/ issu de « hammam » signifiant « bain ». « Hammami » est donc « qui travaille dans le Hammam ».
- **Hammou [hammu]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, formé de la racine /HM/, c'est un hypocoristique berbère de Mohammed « digne de louanges ».
- **Harati [harrati] / harath [harraθ]** : noms simples masculins singuliers d'origine arabe, ils ont pour racine /HRT/, signifient « laboureur ».
- **Hattab [hatʔʔab]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, fondé sur la racine /HTB/, signifie « bucheron ».
- **Hlou [hlu]**: nom simple masculin singulier d'origine arabe, fondé de la racine /HLW/, de l'adjectif « holw » « sucré, mignon (sens figuré) ».
- **Hmara [hmarā]** : nom simple féminin singulier d'origine arabe, de la racine /HMR/, signifie « ânesse ».
- **Hniech [hniɛʃ]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /HNCH/, signifie « petit serpent » c'est un diminutif de « hnach » « serpent ».
- **Houta [huta]** : nom simple féminin singulier d'origine arabe, de la racine /HT/, signifie « poisson ».
- **Kadem [qadɛm]**: nom simple, féminin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /KDM/, signifie « pied, talon ».
- **Kahla [kahla]**: nom simple féminin singulier, construit sur racine /KHL/, c'est le féminin de « akhal » « noir » par rapport au « khôl »<sup>67</sup> qui est d'une couleur noire.
- **Kbaili [qbajli]** : nom simple, masculin singulier, d'origine arabe, fondé sur la racine /KBL/ de « qabila » « tribu », le patronyme signifie « tribal, kabyle ».
- **Kbiech [kbijɛʃ]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe de la racine /KBCH/ c'est la forme diminutive de « kabche » « mouton ».
- **Kebir [kbi:r]** : nom simple, masculin singulier, d'origine arabe, de la racine /KBR/, de l'adjectif arabe « kabir » « grand ».
- **Keram [kram]**: nom simple, masculin singulier d'origine arabe, de la racine /KRM/ de « karam » « générosité ».

---

<sup>67</sup> Une poudre minérale et végétale utilisée pour maquiller et/ou soigner les yeux, il est généralement d'une couleur noire

- **Khaled [χalɛd]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, formé de la racine /KHL/ , signifie « éternel, immuable, perpétuel ».
- **Khanfer [χanfɛr]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, formé de la racine /KHNFR/ signifie « (personne au) gros nez ».
- **Kharbache [χaɁbaːʃ]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /KHRBCH/ , veut dire « barbouilleur, gribouilleur ».
- **Khayat [χajaːt]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, il a pour racine /KHT/ , signifie « couturier, tailleur ».
- **Khelil [χliːl]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /KHLL/ , signifie « bien-aimé ».
- **Khiredine [χirɛddin]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe, composé de :
  - khir : qui a pour racine /KHR/ , a le sens de « le bien, le meilleur ».
  - Dine : de la racine /DN/ , veut dire « religion ».
 Ainsi le patronyme signifie « le bien de la religion » « le meilleur des religions ».
- **Khirouch [χiruːʃ]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, formé sur la racine /KHR/ , vient de « khayr » «le bien », le patronyme signifie « celui qui aime faire le bien, bienfaisant ».
- **Kouira [kwira]**: un nom simple, féminin singulier, d'origine arabe de la racine /KR/ , est la forme diminutive de « kora » « ballon, balle, boule ».
- **Laaouana [lʁawwana]**: nom simple féminin singulier d'origine arabe formé de la racine /ʁWN/ , veut dire «le palmier dattier ».
- **Labiad [labjadʁ]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, formé de la racine /BD/ , signifie « le blanc ».
- **Lachheb [lafhɛb]**: nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /CHHB/ , signifie « le blond ».
- **Lahmer [lahmɛr]**: nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /HMR/ , signifie « le rouge ».
- **Lakhel [lakhɛl]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, de la racine /KHL/ signifie « le noir ».
- **Latrech [latʁɛʃ]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, formé de la racine /TRCH/ , signifie « le sourd ».
- **Loucif [lusʁif]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, il a pour racine /WSF/ de « wassif » « serviteur, page, domestique, garçon d'honneur ».

- **Maalem [mʕallɛm]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /ʕLM/, de « moçalêm » « maître, patron ».
- **Madoui [mad'wi]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, de la racine /DW/, veut dire « lumineux ».
- **Mahmoud [mahmud]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, de la racine /HMD/ signifie « loué, digne de louanges ». C'est une variante du nom de prophète Mohammed.
- **Mali [mali]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe de la racine /ML/ qui a le sens de « financier, qui a rapport avec l'argent » ou il vient du nom du pays « Mali » d'origine qui n'est pas claire issu du nom d'une tribu malienne dont la signification n'est pas connue.<sup>68</sup>
- **Mantouri [manturi]**: nom simple masculin singulier d'origine arabe, de la racine /NTR/ du verbe « natara » voulant dire « arracher », le patronyme signifie « arraché ».
- **Mansour [mansur]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, fondé sur la racine /MNSR/, signifie « victorieux, vainqueur ».
- **Menzel [mɛnzɛl]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, de la racine /MNZL/, signifie « foyer, maison, habitation, demeure, domicile ».
- **Merbah [mɛrbah]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, formé de la racine /RBH/, signifie « gagnant, prospère, bénéfique, profitable ».
- **Mimoun [mimun]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, formé de la racine /MMN/ de « ma'moun » signifiant « cru, croyable, de confiance, digne de foi, sur, protégé ».
- **Minar [minar]**: nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /MNR/ de « manara » « phare » ou de l'adjectif « monar » « éclairé, lumineux ».
- **Mohand [mɔhand]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /MHND/ C'est une variante berbère du nom du prophète « Mohammed » signifiant « loué, digne de louanges ».
- **Moumni [mumni]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, fondé sur la racine /MMN/, patronymisation de « moumen » qui a le sens de « protecteur, croyant ».
- **Nadjar [naʒar]** : nom simple, masculin singulier, d'origine arabe, fondé sur la racine /NDJR/, veut dire « menuisier ».

---

<sup>68</sup> Contrairement à une version largement vulgarisée, l'hypothèse selon laquelle le nom « Mali » vient du nom de son animal emblématique « l'hippopotame » n'est pas tout-à-fait exacte. Les populations autochtones rejettent cette étymologie affirmant que le mot « Mali » est simplement le nom de leur patrie et qu'ils ne connaissent pas la signification.

- **Oudina [wðina]**: nom simple, masculin singulier, d'origine arabe, de la racine /WDN/, c'est un diminutif de « oudon » qui signifie « oreille ».
- **Ouled Asker [wləd ʕaskər]** : nom composé, masculin pluriel, d'origine arabe, composé de :
  - Ouled : de « awlad » signifiant « les enfants de »
  - Asker : qui a pour racine /ʕSKR/, signifie « armée »
 Le patronyme signifie « les enfants de l'armée ».
- **Ouled athman [wləd ʕaθman]** : nom composé, masculin pluriel, d'origine arabe, composé de :
  - Ouled : de « awlad » signifiant « les enfants de ».
  - Athman : forme algérienne de « Osman » prénom arabe qui signifie « jeune serpent »
 Le nom complet signifie « les enfants de Athman ».
- **Raai [raʕi]** : un nom simple, masculin singulier, d'origine arabe, formé sur la racine /RS/, signifie « berger ».
- **Ramdan [ramdʕan]/ Ramdani [ramdʕani]** : un nom simple, masculin singulier, d'origine arabe, de la racine /RMD/ relatif au Ramadan ,neuvième moi de l'année hégirienne, consacré au jeûne chez les musulmans. Le mot « Ramadan » signifie « le mois de la grande chaleur », il vient de « ramad » qui veut dire « être échauffé », ainsi dit car primitivement il arrivait en été.<sup>69</sup>
- **Raoui [rawi]** : nom simple, masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /RW/, signifie « narrateur, conteur, raconteur, récitant ».
- **Ras EL Ain [ras ɛl ʕin]**: nom composé masculin singulier d'origine arabe, composé de :
  - Ras : de la racine /RS/ signifiant « tête, origine »
  - El : équivalent de l'article défini (le) en français
  - Ain : qui a pour racine /ʕN/ veut dire « source, eau qui sourd de la terre, œil »
 Le patronyme signifie « l'origine de la source »
- **Ras El Djebal [ras ɛl ʒbɛl]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe, composé de :
  - Ras : de la racine /RS/ signifiant « tête, sommet »
  - El : équivalent de l'article défini (le) en français
  - Djebal : de « djabal » « montagne, mont ».
 Le patronyme signifie « le sommet de la montagne ».

<sup>69</sup>[https://dicocitations.lemonde.fr/definition\\_littre/23842/Ramadan\\_ou\\_ramazan.php](https://dicocitations.lemonde.fr/definition_littre/23842/Ramadan_ou_ramazan.php) (consulté le 17/07/2020).

- **Rmili [rmili]** : nom simple, masculin singulier, d'origine arabe, fondé sur la racine /RML/ de « raml » « sable », le patronyme a le sens de « de la couleur du sable, sablé »
- **Saadallah [saʕdallah]** : nom composé masculin singulier d'origine arabe, composé de :
  - Saad : de la racine /SʕD/, veut dire « chance, bonheur »
  - Allah : qui a pour racine /LH signifie « Dieu »

Le nom complet veut dire « personne qui a de lance que Dieu lui a donné, bonheur de Dieu ».

- **Saaidi [sʕidi]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, de la racine /SʕD/, signifie « heureux, content».
- **Safsafa [sʕafsʕafa]** : nom simple féminin singulier d'origine arabe, fondé sur la racine
  - o /SFSF/ de « safsaf » « Saul, Peuplier » avec l'ajout du suffixe féminin arabe (a)
- **Sahraoui [sʕahrawi]** : nom simple, masculin singulier, d'origine arabe, construit sur la racine /SHR/ de « Sahara » « désert ». Avec l'ajout du suffixe d'appartenance (oui), le patronyme signifie « originaire de Sahara ».
- **Sayad [sʕajjad]/ Sayoud [sʕajjud]** : noms simples masculins singuliers d'origine arabe, fondés sur la même racine /SD/, signifient « chasseur ».
- **Sedira [sdira]** : nom simple féminin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /SDR/ diminutif de « cedra » « jujubier ».
- **Seghir [sʕyir]** : nom simple, masculin singulier, d'origine arabe de la racine /SGHR/ de l'adjectif arabe « saghir » « petit ».
- **Slimani [slimani]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, de la racine /SLM/ dérivé de « Slimane » forme dialectale de « Sulayman » équivalent de salomon voulant dire «qui a un cœur très pur ». <sup>70</sup>
- **Souaada [swaʕda]** : nom simple masculin pluriel d'origine arabe, de la racine /SʕD/, signifie « heureux, contents ».
- **Taaloub [ʔaʕlub]**: nom simple masculin singulier d'origine arabe, de la racine /TʕLB/, c'est une patronymisation de « taaleb » « renard », le patronyme signifie « malin, rusé, astucieux ».
- **Tabet [ʔabet]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, formé de la racine /TBT/ signifie « fixe, qui tient sans bouger ».
- **Tafaha [tafaha]** : nom simple féminin singulier d'origine arabe, fondé sur la racine /TFH/ de « tofaha » qui veut dire « pomme ».

---

<sup>70</sup> YERMECHE O., 2013 : op.cit. p240.

- **Tayab [tʻaja:b]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /TB/, signifie « cuisinier ».
- **Tayeb [tʻajɛb]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /TB/, signifie « gentil ».
- **Tis [ti:s]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /TS/, désigne « bouc ».
- **Touil [twil]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, formé sur la racine /TWL/, veut dire « de grande taille, long ».
- **Touta [tuta]** : nom simple féminin singulier d'origine arabe, de la racine /TT/ signifie « Mûrier »
- **Yahia [jahja]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, signifie « qu'il vive »
- **Zaara [zaʕra]/ Zaarir [zʕarir]/ Zaaroura [zaʕrura]** : noms simples d'origine arabe, construits sur la même racine /ZʕR/ de « zaarour » « aubépine », le patronyme « Zaara » signifie « de la couleur d'aubépine », « Zaaroura » est la forme féminine du mot, et « Zaarir » est la forme plurielle du mot.
- **Zaiter [zʕitɛʔ]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, fondé sur la racine /ZʕTR/ c'est un diminutif de « zaater » « thym ».
- **Zaoui [zawi]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, formé sur la racine de /ZW/ vient de « zawya » « angle. Zaouïa, établissement religieux où l'on donne ordinairement de l'enseignement ».<sup>71</sup>
- **Zarafa [zarafa]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, de la racine /ZRF/, signifie « girafe ».
- **Ziane [zijan]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, il a pour racine /ZN/, veut dire « beau ».
- **Zitouni [zituni]** : nom simple masculin pluriel d'origine arabe, de la racine /ZTN/ issu de « zaytoun » « olives », le patronyme signifie « de la couleur d'olive (vert olive), olivâtre ».
- **Zouaoui [zwawa]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, construit sur la racine /ZWW/ ethnique arabe pour désigner les Kabyles. C'est le singulier de « Izwawen » « Kabyles » pour les arabes algériens. Il est berbérisé sous forme de « Azouaou », « Azwaw » (pl. Izwawen). Ce mot est lui-même une altération par les Arabes du nom ethnique kabyle « Agawa » (pl. Igawawen) qui renvoie aux habitants de la haute Kabylie.<sup>72</sup>

---

<sup>71</sup> TIDJET M., 2013: op.cit. p278.

<sup>72</sup>Ibid. p421.

- **Zouiene [zwijɛn]** : nom simple masculin singulier d'origine arabe, formé sur la racine /ZN/ c'est un diminutif de l'adjectif arabe « zine » « beau, joli, splendide, magnifique ».

## 1.2. Patronymes d'origine berbère

On dénombre plusieurs patronymes d'origine berbère dans la région de Ferdjioua. Nous citons les exemples suivants :

- **Afghoul [afɣu:l]** : nom simple, masculin singulier d'origine berbère, de la racine /FGHL/ de « afɣul » signifiant « fou, idiot, imbécile, caricature, difforme ». <sup>73</sup>
- **Agaro [aga:ru]**: nom simple, masculin singulier, d'origine berbère, fondé sur la racine /GR/, de « aquerru » qui veut dire « tête ». <sup>74</sup>
- **Aiouaz [ɣiwaz]** : nom simple, masculin singulier, d'origine berbère, construit sur la racine /ɣWZ/ de « aɛwaz » qui a le sens de « insomnie, veille, veillé » <sup>75</sup>, le patronyme désigne « celui qui veille beaucoup, qui ne dort pas » ou par métaphore « qui a le sommeil facile ». <sup>76</sup>
- **Alaagoune [ʔlɣaggu:n]** : nom simple, masculin singulier, d'origine berbère, formé de la racine /ɣGN/, signifie « le muet ».
- **Ameziane [ʔmezja:n]** : nom simple, masculin singulier, d'origine berbère, fondé sur la racine /MZN/ signifiant « petit, jeune » avec l'ajout du (a) marque du masculin berbère. <sup>77</sup>
- **Amokrane [ʔmoqra:n]** : nom simple, masculin singulier, d'origine berbère, fondé sur la racine /MKRN/ de « moqran » qui signifie « grand, âgé » avec l'ajout du préfix (a) marque du masculin berbère.
- **Arfi [ɣarfi]**: nom simple, masculin singulier, d'origine berbère, il a pour racine /ɣRF/ de « ɛrf » qui veut dire « branche (d'arbre) ». <sup>78</sup>
- Ou d'origine arabe de « ɣorf » « habitude, mode, tradition, coutume, pratique »
- **Baouch [baɣɣu]** : nom simple masculin singulier d'origine berbère, de la racine /BɣCH/ vient de « abaɛuc » qui veut dire « insecte ». <sup>79</sup>
- **Beroual [bɛrwal]** : nom simple masculin singulier d'origine berbère, construit sur la racine /BRWL/ du mot « iberew » signifiant « large ». <sup>80</sup>

<sup>73</sup> BEN-TALEBB., 2011, *Dictionnaire français-tamazight*, Tizi-Ouzou, Ait Mouloud, p244.

<sup>74</sup> Ibid. p213.

<sup>75</sup> Ibid. p332.

<sup>76</sup> TIDJET M. 2013: op. cit.p246.

<sup>77</sup> METTOUCHI A., octobre 1999, « le « t » n'est-il qu'une marque de féminin en berbère (kabyle) ? » in *Faits de langues*, n14, Berne, Peter Lang. p217.

<sup>78</sup> BEN-TALEBB., 2011: op. cit. p477.

<sup>79</sup> Ibid. p229.

- **Chambi [ʃambi]**: nom simple masculin singulier d'origine berbère, fondé sur la racine /CHMB/ signifie « appartenant à la tribu des chzamba ».
- **Chaoui [ʃawi]** : nom simple, masculin singulier d'origine berbère, de la racine /CHW/ de l'ancien amazigh « châ » qui veut dire « chèvre, brebis », par extension le mot « chaoui » désigne « le berger qui en avait la garde »<sup>81</sup>. Le patronyme désigne quelqu'un qui fait partie des « Chaouias ».<sup>82</sup>
- **Derghal [dɛryal]** : nom simple masculin singulier d'origine berbère, construit sur la racine /DRGHL/ de « aderyal » qui signifie « aveugle ».<sup>83</sup>
- **Fartas [fartʿas]** : nom simple masculin singulier d'origine berbère, construit sur la racine /FRTS/ de « afe as » qui signifie « chauve ».<sup>84</sup>
- **Fetala [ftala]** : nom simple féminin singulier d'origine berbère du verbe « ftel » « déboiter, démettre, importuner, fouler, désarticuler, désagréger, luxer, démanteler, tortiller, corder, câbler, escalader, visser, grimper, rouler le couscous ».<sup>85</sup>  
Ou de l'arabe « fatala » « tordre, tresser (une corde, une mèche), corder ».

Ainsi le patronyme signifie « qui roule le couscous, cordière ».<sup>86</sup>

- **Kachabia [qaffabija]** : nom simple, masculin singulier, d'origine berbère, formé sur la racine /KCHB/ de « taqeccabit »<sup>87</sup> « tenue traditionnelle »
- **Kadjoudj [qazuʒ]** : nom simple, masculin singulier, d'origine arabe, il a pour racine /KDJDJ/, de « aqejjuj » « animal qui a de trop petites oreilles ».
- **Kandouli [qanduli]**: nom simple, masculin singulier, d'origine berbère, fondé sur la racine /KNDL/ de « aqendil » qui signifie « suie ».<sup>88</sup>
- **Kaskas [kaskas]** : un nom simple, masculin singulier, d'origine berbère, formé de la racine /KSKS/ vient de « seksu » « coucous »<sup>89</sup>, le « kaskas » signifie « passoir, récipient en métal dans lequel on met le couscous ».
- **Kelala [qɛllala]** : nom simple, masculin singulier d'origine berbère, construit sur la racine /KLL/ de « qlelles » « être brûlé par le soleil »<sup>90</sup>.

---

<sup>80</sup> Ibid. p139

<sup>81</sup> <https://babzman.com/signification-de-chaouis-%D8%B4%D8%A7%D9%88%D9%8A%D9%87-tachawit-ichawiyen/> (Consulté le 17/07/2020).

<sup>82</sup> Groupe ethnique, peuple amazigh originaire d'Algérie plus précisément situés dans le Nord-Est de l'Algérie.

<sup>83</sup> BEN-TALEB B., 2011: op. cit. p239.

<sup>84</sup> Ibid. p45

<sup>85</sup> Ibid. p352

<sup>86</sup> TIDJET M. 2013 : op. cit.p321.

<sup>87</sup> OUNISSI, M.S., 2003: op.cit. p121.

<sup>88</sup> BEN-TALEB B., 2011: op. cit. p209.

<sup>89</sup> Ibid. p429

<sup>90</sup> Ibid. p420

- **Kennouch [kennuʃ]** : nom simple masculin singulier d'origine berbère, construit sur la racine /KNCH/ de « Akennouch » signifiant « boulette de semoule », « Kenouch » est un sobriquet qui signifie « gros et court, tout rond »<sup>91</sup>.
- **Kritous [kritʰus]**: nom simple masculin singulier d'origine berbère, construit sur la racine /KRTS/, diminutif de « kartous » issu du mot « akerḍus » signifiant « figue »<sup>92</sup>.
- **Mesabi [mzabi]** : nom simple, masculin singulier, d'origine berbère, de la racine /MZB/ dérivé du toponyme « Mzab » « une région berbérophone du nord du Sahara Algérien ».
- **Messat [messat]** : nom simple masculin singulier d'origine berbère, formé de la racine /MST/ de « amessad » qui signifie « cuisse »<sup>93</sup>.
- **Mokrani [moqrani]** : nom simple masculin singulier d'origine berbère, construit sur la racine /MKRN/ de « amokrane » qui signifie « grand, âgé » avec l'ajout du suffixe (i) d'appartenance, le patronyme signifie « celui de la famille de Amokrane ».
- **Taaouinin [taʃwinin]** : nom simple masculin pluriel d'origine berbère, formé sur la racine /TʃWNT/ pluriel de « taçwint » « source d'eau ».
- **Zaabat [zaʃbat]** : nom simple masculin singulier d'origine berbère, construit sur la racine /ZʃBT/, tire son origine du verbe « zaabat » voulant dire « ruer, s'élancer avec impétuosité »<sup>94</sup>
- **Zaouech [zawɛʃ]** : nom simple masculin singulier d'origine berbère, formé de la racine /ZWCH/ de « zawec »<sup>95</sup> « moineau ».
- **Zarzi [zarzi]**: nom simple masculin singulier d'origine berbère, formé de la racine /ZRZ/ de toponyme « Zarza » signifiant « terre des pierres » qui tire son origine de « azru » « pierre »<sup>96</sup>
- **Zemmouri [zɛmmu:ri]** : nom simple masculin pluriel d'origine berbère, construit sur la racine /ZMR/ de « azemmur » « olives »<sup>97</sup>

### 1.3. Patronymes d'origine turque

Les liens de l'Algérie avec l'empire ottoman apparaissent sur une multitude de patronymes.

<sup>91</sup> TIDJET M.: op. cit. p255.

<sup>92</sup> OUNISSI M.S., 2003, *Dictionnaire Chaoui-Français-Arabe*, Alger, ENAG. p33.

<sup>93</sup> Ibid. p62

<sup>94</sup> BEN-TALEB B., 2011: op. cit., p472.

<sup>95</sup> OUNISSI M.S., 2003 : op.cit. p156.

<sup>96</sup> BEN-TALEB B., 2011: op. cit. p168.

<sup>97</sup> TIDJET M., 2013: op.cit. p410.

## Exemples

- **Kara [qara]** : un nom simple masculin singulier, d'origine turque, de la racine /KR/ signifie « noir »<sup>98</sup>.
- **Sari [sari]** : nom simple masculin singulier d'origine turque fondé sur la racine /SR/, signifie « jaune »<sup>99</sup>.
- **Tobal [tɔbal]** : nom simple masculin singulier d'origine turque, fondé sur la racine /TBL/ de « topal » qui veut dire « boiteux »<sup>100</sup>.
- **Stambouli [stambuli]** : nom simple masculin singulier emprunté au turc. Concernant son origine, il existe diverses hypothèses ; l'explication la plus admise est celle relative à l'expression grecque « es teen polis » qui signifie « vers la ville »<sup>101</sup>.

### 1.4. Patronymes d'origines diverses

L'extension territoriale de la langue arabe au Moyen-âge a conduit à l'arabisation de l'Afrique du nord. Les patronymes que nous allons citer sont empruntés à l'arabe, qui, à son tour les a empruntés à plusieurs d'autres langues.

#### 1.4.1. L'hébreu

- **Aissaoui [sisawi]** : nom simple, masculin singulier, d'origine hébraïque, fondé sur la racine /ʕS/ issu de «Aissa » équivalent arabe de l'hébreu « yehochoua » (en français Jésus) qui a les sens de « Dieu sauvera » ou « agréé de Dieu »<sup>102</sup>.
- **Brahimi [brahimi] /Brahma [brahma] /Brihmat [brihmat]**: noms simples, masculins singuliers d'origine hébraïque, formés de la même racine /BRHM/ du nom du prophète « Ibrahim » qui vient de l'hébreu « Abraham » signifiant « père de la multitude, père de nombreux peuples ».
- **Daoued [dawəd] /daoudi [dawdi]** : noms simples masculins singuliers d'origine hébraïque. « Daoued » est l'équivalent arabe du français « David », issu de l'hébreu « Dawid » signifiant « bien-aimé, chéri ». Avec l'ajout du suffixe d'appartenance (i), le nom « Daoudi » signifie «celui de la famille de Daoued ».
- **Ibrahma [ibrrahma]** : nom simple masculin singulier d'origine hébraïque, construit sur la racine /BRHM/ de « Ibrahim » équivalent de « Abraham » en hébreu qui signifie « père de la multitude, père de nombreux peuples ».
- **Moussaoui [musawi]** : nom simple masculin singulier d'origine hébraïque, fondé sur la racine /MS/ vient du mot « Moussa » « nom du prophète Moïse » qui tire son

<sup>98</sup> <https://fr.glosbe.com/tr/fr/kara> (Consulté le 04/12/2019).

<sup>99</sup> <https://fr.glosbe.com/tr/fr/sari> (Consulté le 14/12/2019).

<sup>100</sup> <https://fr.glosbe.com/tr/fr/topal> (Consulté le 14/12/2019).

<sup>101</sup> <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/132/A/51409> (consulter le 17/07/2020).

<sup>102</sup> TIDJET M., 2013: op.cit. p276.

origine de l'hébreu « Mosheh » qui veut dire « tiré des eaux ». Avec l'ajout du suffixe d'appartenance (i), le patronyme signifie « celui qui appartient à la famille de Moussa

#### 1.4.2. Le perse

- **Baghdadi [baydadi]** : nom composé masculin singulier d'origine persane formé de la racine /BGHDD/ issu de mot « Baghdâd »<sup>103</sup> qui paraît dérivé de deux mots d'ancien persan « Bagh » « Dieu » et « Dadh » « fondation » et signifierait donc la ville « fondé par Dieu »<sup>104</sup>, avec l'ajout de suffixe d'appartenance « i », Baghdadi signifie « originaire de Baghdâd ».
- **Derouich [dêrwîf]** : nom simple masculin singulier d'origine persane, construit sur la racine /DRWCH/, désigne un derviche (religieux musulman membre d'une confrérie), issu du perse « derouich », le mot signifie au départ « pauvre »<sup>105</sup>.

#### 1.4.3. L'indien

- **Flifla [flifla]** : nom simple féminin singulier construit sur la racine /FLFL/, c'est un diminutif de « folfol » « poivre, poivron » : mot d'origine indienne d'où l'origine de cette plante dont les fruits sont très piquants<sup>106</sup>.

#### 1.4.4. Le français

- **Krochi [krôfi]** : nom simple, masculin singulier, d'origine française, construit sur la racine /KRCH/ c'est la forme algérienne du mot français « crochet » qui désigne « tige dont le bout recourbé tient le fil que l'on fait passer dans une maille ».

### 1.5. Patronymes d'origine hybride

Le contact des langues arabe, berbère, français, turc, a exercé un impact dans l'attribution des patronymes. En effet, on dénombre dans notre corpus plusieurs patronymes d'origine hybride.

#### Exemples

- **Ait Belkacem [ajt bêlqasem]** : Nom composé masculin singulier d'origine hybride, composé de :  
-Ait : mot berbère signifiant « ceux de, les enfants de ».

<sup>103</sup>L'origine du nom Baghdâd et sa signification sont disputées : certains historiens voient que le mot Baghdâd est dérivé du mot akkadien « Baal Gad » signifiant « camp de Baal » ou c'est un mot déformé de « Baal Dad » «le dieu du soleil ». Une autre opinion suggère que l'origine du mot Baghdâd est dérivée de la langue chaldéenne araméenne « Bill Dad » composé de « Bill » « nom de dieu des araméens » et « Dad » mot araméen qui signifie « mort ». Le savant syriaque Youssef GHANIMA voit que l'origine du mot est araméenne de « Bakdad » voulant dire « maison de mouton » mais la plupart des auteurs arabes classiques, suivis par les écrivains modernes penchent pour une origine persane.

<sup>104</sup> CORDIER H., 15<sup>ème</sup> année décembre 1917, « Baghdad », Journal des savants, p 553. [www.persee.fr/doc/jds\\_0021\\_8103\\_1917\\_num\\_15\\_12\\_4847](http://www.persee.fr/doc/jds_0021_8103_1917_num_15_12_4847) (consulté le 02/08/ 2020).

<sup>105</sup><https://www.geneanet.org/nom-de-famille/DERVICHE> (consulté le 17/07/2020).

<sup>106</sup> ABOU-HACHIMA T., 2007, *Oussoul Al Kalimat : Moaajam Tafsir Al Alfadh Aldakhila*, Al Djiza, HALA, p 73.

- Bel : formé à partir de (abou+el) ou les deux éléments sont tronqués, « bel » veut dire « père de »

-Kacem: prénom arabe construit sur la racine /KCM/ de « qacem » signifiant « qui partage, qui distribue »<sup>107</sup>

Le patronyme désigne « les enfants de Belkacem».

- **Boubrik [bubrik]** : nom composé masculin singulier d'origine hybride, composé de :

-Bou : forme algérienne de « abou » voulant dire « père de, qui a, possesseur de, celui à »

-Brique : qui a pour racine /BRQ/, issu du néerlandais « bricke » via le français.C'est un matériau de construction en terre cuite qui se présente en petits blocs rectangulaires de couleur jaune ou rougeâtre<sup>108</sup>

Le nom complet signifie « l'homme aux briques » il peut avoir la signification de « celui qui vend des briques »

- **Bouchlaghem [buflayem]** : nom composé masculin singulier d'origine hybride, composé de :

-Bou : forme dialectale de l'arabe « abou » qui veut dire « père de, qui a, possesseur de, celui à »

-Chlaghem : de la racine /CHLGHM/, du berbère « cclayem »<sup>109</sup> « moustaches»

Le nom complet signifie « homme aux moustaches, moustachu »

- **Boufeker [bufekker]** : nom composé masculin singulier d'origine hybride, composé de :

-Bou : forme algérienne de « abou » qui veut dire « père de, possesseur de, qui a, celui à »

-Feker : construit sur la racine /FKR/, issu du mot berbère « ifker » qui signifie « tortue »<sup>110</sup>

Le patronyme signifie « l'homme à la tortue »

- **Bougadoum [bugadum]** : nom composé masculin singulier d'origine hybride, il se compose de :

- Bou : équivalent de l'arabe « abou » qui veut dire « père de, qui a, possesseur de, celui à ».

---

<sup>107</sup>« Belkacem » est la forme algérienne de « Abou El Qassim » nom du prophète Mohammed.

<sup>108</sup> KANNAS C., 2007: op. cit. p151.

<sup>109</sup> BEN-TALEB B., 2011: op. cit. p153.

<sup>110</sup> Ibid. p366

- Gadoum : de la racine /GDM/ de l'arabe « qaddoum » tirant son origine de l'hébreu « qardoum » dont le (R) a disparu et le (d) devient accentué<sup>111</sup> et qui signifie « herminette »

Le patronyme signifie « l'homme à l'herminette »

- **Bouguerza [bugerza]** : nom composé masculin singulier d'origine hybride, il se compose de :

-Bou : équivalent de l'arabe « abou » qui veut dire « père de, qui a, possesseur de, celui à »

-Guerza : de la racine /GRZ/, issu du berbère « agurzi »signifiant « larynx, gorge »

Le patronyme signifie « l'homme qui a une grosseur dans le cou (la gorge) »<sup>112</sup>

- **Boufoul [bulful]** : nom composé, masculin singulier d'origine hybride, composé de :

- Bou : forme dialectale de « abou » en arabe qui veut dire « père de, possesseur de, celui à, qui a »

-lfoul : de la racine /FL/. C'est un emprunt à l'arabe qui trouve son origine dans le perse « foul » « fèves »<sup>113</sup>

Le nom complet signifie « l'homme aux fèves »

- **Bouzouaouech [buzwawæj]** : nom composé masculin singulier d'origine hybride, composé de :

-Bou : de « abou » signifiant « père de, possesseur de, celui à, qui a »

-Zouaouech : formé sur la racine /ZWCH/ pluriel de « zğawec » en berbère qui veut dire « moineau »<sup>114</sup>

Le nom complet désigne « l'homme aux oiseaux »

- **Kahouadji [qahwaǧi]** : nom simple, masculin singulier, d'origine hybride, fondé sur la racine /KHWDJ/, formé de l'arabe « qahwa » « café » avec le suffixe turc « dji » indiquant le « métier », le patronyme signifie « cafetier ».

## 2. Statistiques

Dans ce qui suit, nous allons exposer ce tableau pour montre les statistiques des origines linguistiques des patronymes de notre corpus.

<sup>111</sup> ABOU-HACHIMA T., 2007: op. cit. p76.

<sup>112</sup> BEN-TALEB B., 2011: op. cit. p249.

<sup>113</sup> ABOU-HACHIMA T., 2007: op. cit. p74.

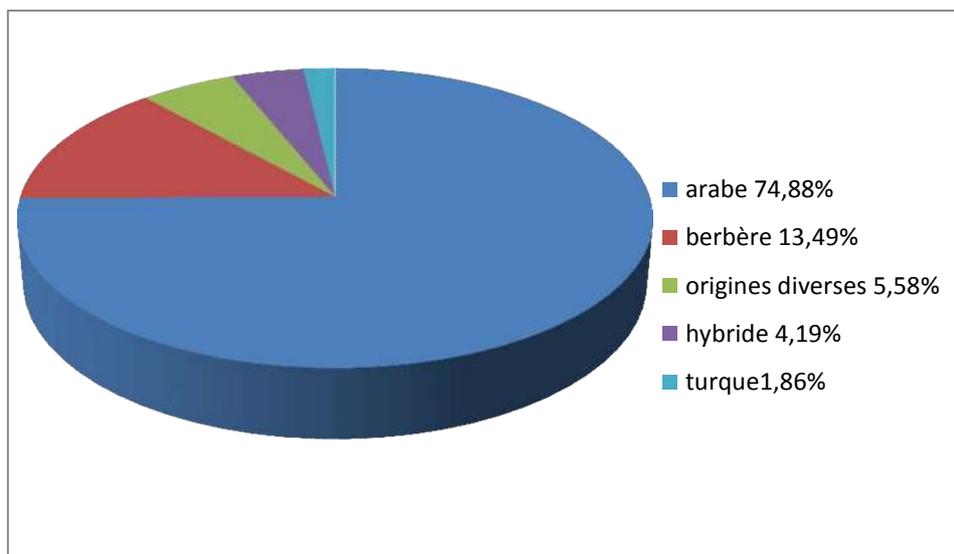
<sup>114</sup> OUNISSI M.S. 2003 : op.cit. p156

| <b>Origine</b>           | <b>Nombre</b>   |           | <b>Pourcentage</b> |
|--------------------------|-----------------|-----------|--------------------|
| <b>Arabe</b>             | <b>161</b>      |           | <b>74,88 %</b>     |
| <b>Berbère</b>           | <b>29</b>       |           | <b>13,49%</b>      |
| <b>Turque</b>            | <b>04</b>       |           | <b>1,86%</b>       |
| <b>Hybride</b>           | <b>09</b>       |           | <b>4,19%</b>       |
| <b>Origines diverses</b> | <b>Hébreu</b>   | <b>08</b> | <b>5,58%</b>       |
|                          | <b>Perse</b>    | <b>02</b> |                    |
|                          | <b>Indien</b>   | <b>01</b> |                    |
|                          | <b>Français</b> | <b>01</b> |                    |
|                          | <b>12</b>       |           |                    |
| <b>Totale</b>            | <b>215</b>      |           | <b>100%</b>        |

**Tableau N°09 : les diverses origines des patronymes.**

A travers nos statistiques, nous constatons que les patronymes de notre corpus sont essentiellement d'origine arabe présentant un nombre de **161** avec un pourcentage de **74,88%**. **29** des patronymes ont une origine berbère avec un pourcentage de **13,49%**. Les noms d'origine hybride, au nombre de **09**, viennent en troisième position avec un pourcentage de **4,19%**. En dernier lieu nous avons enregistré **12** noms ayant des origines diverses (hébraïque, perse, française, indienne), ce qui se traduit par un pourcentage de **5,58%**.

Le secteur suivant représente un récapitulatif qui montre un aperçu quantitatif de la fréquence des différentes origines caractérisant la patronymie de la commune de Ferdjioua.



**Secteur n°02 : l'origine linguistique des patronymes**

## **Conclusion**

A travers l'étude étymologique et sémantique que nous avons effectuée sur les patronymes de la région de Ferdjioua, nous avons remarqué qu'ils tirent leurs origines soit de l'arabe, soit du berbère, soit du français ou de turc. Nous avons remarqué également qu'il existe des patronymes hybrides composés de deux langues : arabe/berbère, arabe/français, etc.

# **Conclusion générale**

Notre mémoire a pour objectif d'étudier les patronymes de la région de Ferdjioua d'un point de vue sémantique et étymologique.

Dans un premier temps, nous avons abordé quelques notions théoriques en relation avec notre champ de recherche. Ensuite, nous avons fait appel à l'aspect historique des noms de famille en Algérie. En effet, nous avons constaté que le système anthroponymique algérien se caractérise par deux périodes importantes : la première qui commence depuis l'antiquité jusqu'à l'arrivée des Français est relativement stable parce que son système anthroponymique était basé sur la filiation. Par contre, la deuxième période, on peut la considérer comme bouleversante parce que elle a mis fin au système anthroponymique par filiation et a donné naissance, avec l'instauration de l'état civil, à un système patronymique qui consiste à attribuer à l'individu un prénom et un nom de famille.

Dans le deuxième chapitre, nous avons procédé à une étude sémantique qui nous a conduits à dégager la signification de chaque patronyme de notre corpus. Ce qui nous a permis d'effectuer une classification des patronymes selon les thèmes auxquels ils appartiennent. En effet nous avons constaté que les patronymes de la région de Ferdjioua peuvent être liés au thème de la religion, l'environnement, les caractéristiques humaines, les métiers, les attributs, les origines ethniques et toponymique ; Nous avons trouvé aussi qu'il existe peu de patronymes en rapport avec les objets, les titres et les statuts sociaux.

Dans le troisième chapitre, nous nous sommes basées essentiellement sur l'étymologie et la sémantique. En ce qui concerne l'origine linguistique des patronymes de notre corpus, nous avons constaté qu'ils sont issus de plusieurs langues : la langue dominante est l'arabe avec un nombre de 161 patronymes ; suivi, en deuxième position du berbère avec un nombre de 29 patronymes puis les patronymes d'origine hybride avec un nombre de 09 patronymes et finalement le turc. Quant à l'étude sémantique nous avons pu donner une interprétation aux patronymes de notre corpus grâce à notre connaissance de l'arabe dialectal algérien et aussi par le recours aux dictionnaires bilingues français/arabe, français/turc, berbère/français et chaoui/français.

Pour conclure nous dirons que le domaine de l'onomastique et surtout celui de l'anthroponymie est très peu exploité en Algérie, il est donc légitime de dire que ce qui reste à faire dans ce domaine soit riche et vaste et implique des efforts de plusieurs chercheurs en patronymie ; nous souhaitons que notre recherche sur les patronymes de la région de Ferdjioua ouvre une piste de réflexions sur cette question et participe avec d'autres travaux semblables au notre, à mieux comprendre le système anthroponymique algérien.

# **Bibliographie**

## Bibliographie

### I. Ouvrages

1. ABOU-HACHIMA T., 2007, *Oussoul al kalimat : Maajem tafsir al alfadh al dakhila fi al logha al arabia*, Al Djiza, HALA.
2. AGERON CH., 1968, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919) Tome 1*, Paris, PUF.
3. AGERON CH., 1964, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, collection « que suis-je ? », Paris, PUF.
4. BENABOU M., 1978, *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, F MASPERO.
5. BENVINISTE E., 1974, *Problèmes de linguistique générale Tome2*, Paris, Gallimard.
6. CHERIGUEN F., 1993, *toponymes algériens des lieux habités (noms composés)*, Alger, Epigraphe Dar El-IJTIHAD.
7. COMPROUX C., 1982, introduction dans J. BAYLON et P. FABRE, *Les noms de lieux et de personnes*, Paris, Nathan.
8. DUZAT A., 1942, *Les noms de personnes, origines et évolutions*, Paris, Delagrave.
9. GROSS G., 1996, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys.
10. LACHREF M., 2003, *Des noms et des lieux : mémoire d'une Algérie oubliée*, Alger, CASBAH.
11. LACHREF M., 1965, *l'Algérie : nation et société*, Paris, François MASPERO.
12. LEROY S., 2004, *Le nom propre en français*, Paris, Ophrys.
13. MAROUZOU J., 1943, *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris, Guthner.
14. NADIRAS S., 2018, *Noms de lieux, noms de personnes*, Pierrefitte-sur-Seine, Publications des archives nationales.
15. PARZYMIES A., 1985, *Anthroponymie algérienne*, Varsovie, Editions scientifiques de Pologne.
16. SCHIMMEMEL A., 1987, *Les noms de personnes en Islam*, Paris, PUF.
17. SIOUF G., et VAN RAEMDONK., 2012, *100 Fiches pour comprendre la linguistique*, Rosny-sous-Bois, Bréal.
18. SUBLET J., 1991, *Le voile du nom : essai sur le nom propre arabe*, Paris, PUF.
19. VAXELAIRE J. L., 2005, *Les noms propres : une analyse lexicologique et historique*, Paris, Honoré Champion.

20. VROUNEN E., 1967, Les noms de personnes dans le monde : anthroponymie universelle comparée, Bruxelles, Librairie encyclopédique.

## II. Articles

1. CHAKER S., 2013, « Onomastique libyco-berbère », Encyclopédie berbère (Vol 35), Louvain, Peeters. pp. 07-09.
2. DAAIF L., 2017, « Le nom propre berbère (modèle tachelhit) réflexions générales sur ses caractéristiques de base », Onomastique des musulmans et des juifs, Paris, CNRS. pp. 103-114.
3. HADDADOU M. A., 1997, « Ethnonyme, onomastique et réappropriation identitaire, cas du berbère », Plurilinguisme et identité au Maghreb, Publications de l'université de Rouen, N°233. pp. 61-65.
4. LARCHE P., 2013, « Le nom propre dans la tradition arabe », Les non-dits du nom onomastique et documents en terre d'islam, Beyrouth, presses de l'IFPO. pp. 303-318.
5. METTOUCHI A., 1999, « Le « t » n'est-il qu'une marque de féminin en berbère (Kabyle) ? », Faits de langues, n14, Berne, Peter Lang. pp. 217-225.
6. MISRI G., 1987, « approche de figement linguistique », critères et tendances linguistiques vol 23, Paris, PUF. pp. 71-85.
7. SUBLET J., 1994, « Nom et identité dans le monde musulman », L'anthroponymie ponctuel de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux, Rome, Acte de colloque international. pp. 97-108.
8. YERMECHE O., 2013, « Eléments d'anthroponymie algérienne », Nouvelle revue d'onomastique, n55. pp. 233-258.
9. YERMECHE O., 2014, « Genèse de l'état civil algérien », Anthroponymie et état civil : nomination et écriture (s) des patronymes en Algérie, Oran, CRASC. pp. 17-24.
10. ZENATI J., 2014, « l'Algérie à l'épreuve de ses langues et de ses identités : histoire d'un échec répété », Mots. Les langages du politique, n°74, Paris, ENS éditions. pp. 137-145.

## III. Sitographie

1. <https://www.acadien-nouvelle.com/chronique> (Consulté le 06/03/2020)
2. <https://www.almaany.com> (consulté 01/08/2020).
3. <https://babzman.com> (Consulté le 17/07/2020).
4. <https://www.cnrtl.fr/definition> (Consulté le 06/03/2020).
5. <https://dicocitation.lemonde.fr/definition-littre> (Consulté le 17/07/2020).

6. <https://www.dictionnaire-juridique.com/definition> (Consulté le 20/02/2020).
7. <https://fr.glosbe.com/tr/fr> (Consulté le 04/09/2019).
8. <https://www.geneanet.org/nom-de-famille> (Consulté le 22/09/2019).
9. <https://www.larousse.fr/> (Consulté le 01/03/2020).
10. <https://www.littre.org/definition> (Consulté le 06/03/2020).
11. <https://www.monde-diplomatique.fr> (Consulté le 17/07/2020).
12. <https://persee.fr> (Consulté le 02/08/2020).
13. <https://www.thaqfya.com> (Consulté le 17/07/2020).

#### **IV. Thèses et mémoires**

1. BOUHADJAR S., 2016, *Approche sociolinguistique des noms des lieux en Algérie cas de la toponymie de Boussemgoum*, thèse de doctorat, Université de Tlemcen.
2. TAIBI-MAGHRAOUI Y., 2017, *Etude diachronique des anthroponymes algériens cas de la ville de Mostaganem*, thèse de doctorat, Université de Mostaganem.
3. TIDJET M., 2013, *Les patronymes dans les daïras de Timeziret, Sidi-Aich et Chemini : étude sémantique et morphologique*, thèse de doctorat, Université de Tizi-Ouzou.

#### **V. Dictionnaires**

1. BEN-TALEB B., 2011, *Dictionnaire français tamazight*, Tizi-Ouzou, Ait Mouloud.
2. DUBOIS J., 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
3. KANNAS C., 2007, *Super major : dictionnaire encyclopédique*, Paris, Larousse.
4. MOUNIN G., 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF.
5. OUINISSI M. S., 2003, *Dictionnaire Chaoui-Français-Arabe*, Alger, ENAG.
6. TIDJET M., *Dictionnaire des patronymes algériens tome2*, Alger, Office des publications universitaires.

# **Annexes**

# Corpus

## Liste des patronymes recensés

### A

ABDELALI, ABDELKADER, ABDELOUAHEB, ABDEL RAZZAK, ACHOUR ,  
AFGHOUL, AGARO, AIOUAZ, AISSAOUI, AIT BELKACEM, ALAAGOUN, ALDIB,  
ALI, ALOUAER, AMEZIANRE, AMOKRANE, AMRANE, AMRANIE, ARBI, ARFI,  
ARJOUN, ATTALLAH, ATIA, ATTAR, AYADI, AZZEDINE, AZZOU.

### B

BABA AHMED, BAGHDADI, BAHAR, BAHY, BALOUT, BAOUCH, BARIKA,  
BEGUIRI, BELARBI, BELGHA, BELHADJ, BENASKER, BENNAI, BEROUAL,  
BESBAS, BOUBRIK, BOUCHAREB, BOUCHAREF, BOUCHLAGHEM, BOUDEN,  
BOUDERSSA, BOUDJADJA, BOUDJGHIM, BOUDJRADA, BOUDMAGH, BOUFEKER,  
BOUGADOUM, BOUGASAA, BOUGUERRA, BOUGUERZA, BOUGUETTA,  
BOUHMAR, BOUKRAA, BOULAAJOUL, BOULFOUL, BOUMAAZA, BOUMATREG,  
BOUNAB, BOURAGBA, BOURAS, BOURGUIBA, BOUSHABA, BOUSLAH,  
BOUSSENA, BOUTHELDJA, BOUZOUAOUECH, BRAHIMI, BRAHMA, BRIHMAT.

### C

CHAABAN, CHAABANI, CHAOUI, CHAMBI, CHEAAB, CHEFAR, CHOUAREFA

### D

DAOUED, DAOUDI, DERGHAL, DEROUICH, DJABALLAH, DJAMAA, DJAOUAD,  
DJOUADI, DJBAILI, DJEBAR, DJEMAL, DJHIECH

### F

FARHAT, FARTAS, FETALA, FLIFLA.

### G

GHADBAN, GHANEM, GHANI, GUET.

### H

HABIB, HADDAD, HADDADA, HADJ, HALIM, HAMAM, HAMED, HAMMAMI,  
HAMMOU, HARATI, HARATH, HATTAB, HLOU, HMARA, HNIECH, HOUTA.

### I

IBRAHMA

### K

KACHABIA, KADEM, KADJOU DJ, KAHLA, KAHOUADJI, KANDOULI, KARA,  
KASKAS, KBAILI, KBIECH, KEBIR, KELALA, KENNOUCH, KERAM, KHALED,  
KHANFER, KHARBACHE, KHAYAT, KHIREDINE, KHIROUCH, KHLIL, KOUIRA,  
KRITOUS, KROCHI.

**L**

LAAOUANA, LABIAD, LACHHEB, LAHMER, LAKHEL, LATRECH, LOUCIF.

**M**

MAALEM, MADOU, MAHMOUD, MALI, MANTOURI, MANSOUR, MENZEL, MERBAH, MESABI, MESSAT, MIMOUN, MINAR, MOHAND, MOKRANI, MOUMNI, MOUSSAOUI.

**N**

NADJAR

**O**

LOUDINA, OULED ASKER, OULED ATHMAN.

**R**

RAAI, RAMDAN, RAMDANI, RAOUI, RAS EL AIN, RAS EL DJBEL, RMILI.

**S**

SAADALLAH, SAIDI, SAFSAFA, SAHRAOUI, SARI, SAYAD, SAYOUD, SEDIRA, SEGHIR, SLIMANI, SOUAADA, STAMBOULI.

**T**

TAALOUB, TAAOUININ, TABEL, TAFAHA, TAYAB, TAYEB, TIS, TOBAL, TOUIL, TOUTA.

**Y**

YAHIA

**Z**

ZAABAT, ZAARA, ZAARIR, ZAAROURA, ZAITEER, ZAOUI, ZARAFI, ZARZI, ZEMMOURI, ZIANE, ZITOUNI, ZOUAOUI, ZOUIENE.

# **Liste des tableaux et des secteurs**

## Liste des tableaux

|   |           |
|---|-----------|
| <b><u>Tableau n°1</u> : Patronymes en relation avec la religion.....</b>                        | <b>41</b> |
| <b><u>Tableau n°2</u> : Patronymes en relations avec les caractéristiques humaines .....</b>    | <b>42</b> |
| <b><u>Tableau n°3</u> : Patronymes en relation avec l'environnement.....</b>                    | <b>42</b> |
| <b><u>Tableau n°4</u> : Patronymes en relation avec l'origine ethnique / toponymique .....</b>  | <b>43</b> |
| <b><u>Tableau n°5</u> : Patronymes en relation avec les métiers.....</b>                        | <b>43</b> |
| <b><u>Tableau n°6</u> : Patronymes en relation avec quelques attributs.....</b>                 | <b>43</b> |
| <b><u>Tableau n°7</u> : Patronymes en relation avec des objets... ..</b>                        | <b>44</b> |
| <b><u>Tableau n°8</u> : Patronymes en relation indiquant un titre ou un statut social .....</b> | <b>44</b> |
| <b><u>Tableau n°9</u> : tableau récapitulatif des catégories thématiques.....</b>               | <b>45</b> |
| <b><u>Tableau n°10</u> : Diverses origines des patronymes .....</b>                             | <b>73</b> |

## Liste des secteurs :

|   |           |
|---|-----------|
| <b><u>Secteur n°1</u> : secteur récapitulatif des catégories thématiques.....</b> | <b>49</b> |
| <b><u>Secteur n°2</u> : Origines linguistiques des patronymes .....</b>           | <b>74</b> |

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Un an, 40 fr. — Six mois, 20 fr. — Trois mois, 10 fr.  
Paris et Départements — Envoyer un mandat sur la poste — Affranchir

Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois  
Joindre aux renouvellements et réclamations la dernière bande — A fr. mchir

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS  
ne sont pas rendus.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION  
A PARIS, QUAI VOLTAIRE, N° 31

ABONNEMENTS ET RÉCLAMATIONS  
S'adresser au Chef de service.

Les demandes d'abonnement sont reçues : 1° directement à l'Administration; 2° par lettres affranchies adressées au Chef de service du Journal officiel. — Les abonnements (de trois mois, six mois ou un an) doivent ressortir, pour la Caisse du Journal officiel, au prix net de 10, 20 ou 40 francs. — Les abonnements en timbres-poste sont rigoureusement refusés. — Chaque demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une bande imprimée et de la somme de soixante centimes pour frais de réimpression.

### ÉCHÉANCE DU 31 MARS

Les quittances ne pouvant plus être présentées à domicile, MM. les abonnés de Paris qui désirent n'éprouver aucun retard dans la réception du Journal officiel sont priés de faire parvenir directement à la Caisse le montant de leur abonnement.

### SOMMAIRE DU 24 MARS

#### PARTIE OFFICIELLE

- Loi sur l'état civil des indigènes musulmans de l'Algérie** (page 1601).
- tendant à autoriser le département de la Dordogne à contracter un emprunt pour l'installation d'une école normale d'institutrices (page 1602).
  - portant : 1° ouverture au ministre de la marine et des colonies, sur l'exercice 1882, au titre du budget sur ressources extraordinaires, d'un crédit de 1,250,000 francs; 2° annulation d'une portion de crédit de même somme, sur l'exercice 1881, pour les travaux des chemins de fer du Sénégal (page 1603).
- Décrets** nommant l'archevêque de Besançon, les évêques de Nancy et de Tarentaise (page 1603).
- portant nominations dans l'arme de l'infanterie (page 1603).
  - portant promotion d'un chef d'escadrons dans le train des équipages militaires (page 1603).
  - portant promotions dans le corps des officiers de santé militaires (page 1604).
  - faisant prendre rang dans le cadre des inspecteurs généraux de l'instruction publique, à un inspecteur général hors cadre (page 1604).
  - portant promotion d'un inspecteur-adjoint des services administratifs et financiers de la marine, au grade d'inspecteur (page 1604).
  - ouvrant un bureau de douanes au transit des marchandises non prohibées (page 1604).
  - accordant des médailles d'honneur au ministre des postes et des télégraphes pour les agents de son département qui se seront signalés par de longs et irréprochables services, ou par des actes de courage et de dévouement dans l'exercice de leurs fonctions (page 1604).
- Arrêté** nommant l'agent central des banques coloniales (page 1604).
- ouvrant un concours pour sept places d'agrégés de pharmacie dans les écoles supérieures de pharmacie (page 1604).

**Décision** portant nomination à un commandement à la mer (page 1604).

- autorisant la création d'un établissement de facteur-bottier de l'Etat (page 1604).

#### PARTIE NON OFFICIELLE

- Nouvelles et correspondances étrangères (page 1605).
- Médailles et diplômes accordés à l'occasion de l'exposition internationale de Melbourne (page 1606).
- Sénat.** — Bulletin de la séance du jeudi 23 mai 1882. — Ordre du jour. — Convocations de commissions (page 1607).
- Chambre des députés.** — Ordre du jour. — Convocations de commissions (page 1607).
- Institut de France.** — Discours de réception de M. Sully-Prudhomme à l'Académie française (page 1608).
- Académies et corps savants.** — Académie des sciences. — Henri de Parville (page 1612).
- Informations.** — Le chemin de l'Himalaya (page 1614).
- Bulletin comparatif des recettes des chemins de fer (page 1616).
- Situation de la Banque de France et de ses succursales (page 1617).
- Bourses et marchés (page 1620).

#### PARTIE OFFICIELLE

Paris, 23 Mars 1882.

**LOI sur l'état civil des indigènes musulmans de l'Algérie.**

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

#### TITRE I<sup>er</sup>.

##### CONSTITUTION DE L'ÉTAT CIVIL DES INDIGÈNES MUSULMANS

Art. 1<sup>er</sup>. — Il sera procédé à la constitution de l'état civil des indigènes musulmans de l'Algérie.

Art. 2. — Dans chaque commune et sec-

tion de commune, il sera fait préalablement par les officiers de l'état civil, ou, à leur défaut, par un commissaire désigné à cet effet, un recensement de la population indigène musulmane.

Le résultat de ce recensement sera consigné sur un registre matrice tenu en double expédition, qui mentionnera les noms, prénoms, profession, domicile et, autant que possible, l'âge et le lieu de naissances de tous ceux qui y sont inscrits.

Art. 3. — Chaque indigène n'ayant ni ascendant mâle dans la ligne paternelle, ni oncle paternel, ni frère aîné, sera tenu de choisir un nom patronymique, lors de l'établissement du registre matrice.

Si l'indigène a un ascendant mâle dans la ligne paternelle, ou un oncle paternel, ou un frère aîné, le choix du nom patronymique appartient successivement au premier, au deuxième, au troisième.

Si l'indigène auquel appartiendrait le droit de choisir le nom patronymique est absent de l'Algérie, le droit passe au membre de la famille qui vient après lui. S'il est mineur, le droit appartient à son tuteur.

Art. 4. — Dans le cas où la famille qui doit être comprise sous le même nom patronymique ne se composerait que de femmes, le droit de choisir le nom patronymique appartient à l'ascendante, et, à défaut d'ascendante, à l'aînée des veuves, conformément au principe posé par l'article 3.

Art. 5. — En cas de refus ou d'abstention de la part du membre de la famille auquel appartient le droit de choisir le nom patronymique, ou de persistance dans l'adoption du nom précédemment choisi par un ou plusieurs individus, la collation du nom patronymique sera faite par le commissaire à la constitution de l'état civil.

Art. 6. — Le nom patronymique est ajouté simplement, sur le registre matrice, au nom actuel des indigènes.

Lorsque le travail de l'officier de l'état civil ou du commissaire aura été homologué conformément aux dispositions de l'article 13 ci-après, le registre matrice deviendra le registre de l'état civil, les deux doubles seront envoyés au maire de la commune, qui y inscrira les actes de l'état civil des indigènes musulmans reçus depuis sa confection, gardera un des doubles et enverra l'autre au greffe du tribunal civil de l'arrondissement.

Une carte d'identité, ayant un numéro de

référence à ce registre et indiquant le nom et les prénoms qui y seront portés, sera ensuite délivrée sans frais à chaque indigène.

Art. 7. — Lorsqu'un nom patronymique devra être commun à un chef de famille domicilié dans une circonscription, et à des descendants ou collatéraux domiciliés hors de ladite circonscription, avis du nom adopté par le premier sera donné auxdits descendants ou collatéraux, à la diligence du fonctionnaire chargé de la constitution de l'état civil, et par l'intermédiaire de l'autorité administrative de leur commune.

Ils seront inscrits dans cette dernière suivant cette indication. La notification sera accompagnée de la remise de la carte d'identité.

Si, au contraire, l'indigène à qui le choix du nom patronymique appartient est domicilié dans une circonscription autre que la circonscription actuellement recensée, il sera mis en demeure, par le maire ou par l'administrateur de la commune, à la diligence du commissaire, d'avoir à faire choix du nom patronymique sous lequel sera inscrit le groupe familial.

Une carte d'identité sera ensuite adressée à tous les membres du groupe.

Art. 8. — Dans les circonscriptions où la loi du 26 juillet 1873, sur la constitution de la propriété individuelle, aura été exécutée, le nom patronymique donné à l'indigène propriétaire, en vertu de l'article 17 de cette loi, ne sera attribué à la famille que s'il est choisi par ceux auxquels ce droit est réservé par les articles 3 et 4 de la présente loi.

Si ces individus ont fait choix d'un autre nom, l'indigène propriétaire, membre de la même famille, ajoutera ce nom à celui qui lui a été donné précédemment.

Mention de cette addition sera faite sur son titre de propriété, ainsi qu'au bureau des hypothèques en marge du titre y déposé, ou du registre sur lequel la transcription a eu lieu.

Art. 9. — Les dispositions qui précèdent sont applicables au fur et à mesure de la constitution de l'état civil dans le lieu de leur domicile :

Aux indigènes musulmans présents sous les drapeaux ;

A ceux qui se trouvent dans les hôpitaux ou hospices ;

A ceux qui sont détenus dans une prison de France ou d'Algérie.

Dans ces cas, les chefs de corps, les directeurs des hôpitaux et hospices, les directeurs de prison remplissent les attributions conférées au maire ou à l'administrateur pour l'exécution de la présente loi.

Art. 10. — A la demande des intéressés, ou sur les réquisitions du procureur de la République, mention sera faite en marge des actes de l'état civil, dressés antérieurement, des noms patronymiques attribués en vertu de la présente loi ou de la loi du 26 juillet 1873.

Pareille mention sera faite, à la diligence du procureur de la République, sur les bulletins n° 1 classés au casier judiciaire.

Art. 11. — Lorsque le travail de constitution de l'état civil sera terminé dans une circonscription, avis en sera donné dans le *Mobacher* et par affiches placardées dans la commune.

Un délai d'un mois est accordé à tous les intéressés pour se pourvoir, en cas d'erreur ou d'omission, contre les conclusions du commissaire à la constitution de l'état civil.

Art. 12. — Dans le mois qui suit l'expira-

tion de ce délai, ledit commissaire rectifie, s'il y a lieu, les omissions et les erreurs signalées.

Art. 13. — A l'expiration de ce dernier délai, le travail du commissaire est provisoirement arrêté par lui, transmis au gouverneur général civil qui, le conseil de gouvernement entendu, prononce sur les conclusions dudit commissaire.

Au cas où l'opposition des parties soulèverait une question touchant à l'état des personnes, cette question sera réservée et renvoyée devant les tribunaux compétents, soit par le commissaire, soit par le gouverneur général, sans que, pour le surplus, l'homologation du travail de constitution de l'état civil soit retardée.

Art. 14. — A partir de l'arrêté d'homologation, l'usage du nom patronymique devient obligatoire pour les indigènes compris dans l'opération.

Dès ce moment, il est interdit aux officiers de l'état civil, aux officiers publics et ministériels, sous peine d'une amende de cinquante à deux cents francs (50 à 200 fr.), de désigner lesdits indigènes, dans les actes qu'ils sont appelés à recevoir ou à dresser, par d'autres dénominations que celles portées dans leurs cartes d'identité.

Art. 15. — Tout indigène musulman qui ne sera pas en possession d'un nom patronymique, et qui établira son domicile dans une circonscription déjà soumise à la constitution de l'état civil, devra, dans un délai d'un mois, faire sa déclaration au maire ou à l'administrateur qui en tient lieu. Celui-ci procédera à son égard comme il a été dit aux articles précédents. L'indigène sera ensuite inscrit sur le registre matriciel, avec le nom patronymique qu'il aura choisi ou qui lui aura été attribué.

A défaut de déclaration, il sera procédé d'office, par le maire ou l'administrateur, comme il est dit ci-dessus.

## TITRE II

### DES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

Art. 16. — Les déclarations de naissance, de décès, de mariage et de divorce deviennent obligatoires pour les indigènes musulmans, à partir du jour où, conformément à l'article 14, l'usage du nom patronymique devient lui-même obligatoire.

Les déclarations sont appuyées de la carte d'identité des intervenants à l'acte.

Les noms portés dans ledit acte sont rigoureusement reproduits suivant l'orthographe de la carte d'identité.

Art. 17. — Les actes de naissance ou de décès, concernant les indigènes musulmans, sont établis dans les formes prescrites par la loi française.

Les actes de mariage et de divorce sont établis sur une simple déclaration, faite dans les trois jours, au maire de la commune ou à l'administrateur qui en remplit les fonctions, par le mari et par la femme ou par le mari et par le représentant de la femme, aux termes de la loi musulmane, en présence de deux témoins.

Toutefois, lorsque les distances ne permettront pas de faire les déclarations au siège de la commune ou d'une section française de ladite commune, elles seront reçues par l'adjoint de la section indigène.

Ces déclarations seront faites en arabe, suivant des formules imprimées sur des registres visés pour timbre et paraphés par le juge de

paix. Ces registres contiendront une souche et un volant reproduisant les mêmes mentions.

Les actes seront revêtus de la signature de l'adjoint indigène ou de son cachet et de la signature des parties et témoins, si ceux-ci savent écrire; s'ils déclarent ne pas savoir écrire, mention en sera faite.

Art. 18. — Les volants des actes de l'état civil sont détachés de leur souche et adressés, dans les huit jours, à l'officier de l'état civil français, pour être transcrits sur les registres tenus au chef-lieu de la commune.

Art. 19. — Il sera statué sur les rectifications à opérer dans les actes de l'état civil, conformément à la loi française.

Par exception et pendant cinq années à partir de la délivrance des cartes d'identité, ces rectifications seront faites sans frais à la diligence du procureur de la République.

Pendant le même délai, les extraits des actes de l'état civil seront délivrés aux indigènes musulmans sur papier libre avec un droit unique de vingt-cinq centimes (0 fr. 25).

### DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Art. 20. — Les crimes, délits et contraventions en matière d'état civil sont punis conformément à la loi française.

Art. 21. — La fabrication, la falsification d'une carte ou l'usage d'une carte d'identité fautive est réprimé conformément aux articles 153 et 154 du code pénal, sous réserve de l'application de l'article 103 du même code.

Art. 22. — Un règlement d'administration publique déterminera les conditions d'exécution de la présente loi, qui sera immédiatement appliquée à toute la région du Tell algérien, tel qu'il est délimité au plan annexé au décret du 20 février 1873 sur les circonscriptions cantonales.

En dehors du Tell, des arrêtés du gouverneur général détermineront successivement les territoires où elle deviendra exécutoire.

Art. 23. — Sont abrogées toutes dispositions contraires à la présente loi.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 23 mars 1882.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le garde des sceaux,  
ministre de la justice et des cultes,  
GUSTAVE HUMBERT.

LOI tendant à autoriser le département de la Dordogne à contracter un emprunt pour l'installation d'une école normale d'institutrices.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1<sup>er</sup>. — Le département de la Dordogne est autorisé, conformément à la demande que le conseil général en a faite, à emprunter à la caisse des lycées, collèges et écoles, aux conditions de cet établissement, une somme de soixante mille francs (60,000 fr.), applicable

Annexe 04 : Noms de famille algériens d'origine turque

NOMS DES FAMILLES D'ORIGINE TURQUE  
(EMIGRANT EN ALGERIE)

|                |              |             |
|----------------|--------------|-------------|
| ALLAL          | BOUCHENAK    | KAZI        |
| ABADJI         | BOUDGHENE    | KECHAIRI    |
| ABI - AYO      | BORSALI      | KESDARLI    |
| BABA - AHMED   | BOUGHEN      | KHEDIM      |
| BALASKA        | BRIXI        | KHELIL      |
| BALI           | CHALABI      | KOBIANI     |
| BAGHDADI       | CHARIF       | KORSO       |
| BAGHLI         | DALI         | KOULOUGHLI  |
| BEDJADJI       | DALI-YOUCEF  | KRABCHI     |
| BEKNCHI        | DALI-YAMIA   | KBENTINI    |
| BELAGUANE      | DAMERDJI     | MALTI       |
| BELKHODJA      | DIB          | MANCHA      |
| BENABADJI      | DOUIDI       | MANCHAOU    |
| BENACHENHOU    | EL-BEY       | HAMI        |
| BENDALI-YOUCEF | ET-CHIALI    | KENYANI     |
| BENDEGHICHE    | GHARHEB      | MHAMED      |
| BENDERKAL      | FERRADJ      | MELIANI     |
| BENDIMERED     | GADUAR       | MERAGI      |
| BENHABIB       | GHOMRI       | MERAD       |
| BENHADJI       | GOURHALAH    | MESSALI     |
| BENKAZI        | HADJ-EDDINE  | MESBAH      |
| BEN-KETTITA    | HADJ-SLIMANE | MESLI       |
| RENKORTE       | HADJIAT      | MORSL       |
| BENKHEFER      | HAMIDOU      | NEBIA       |
| BENOSHANE      | HAMIA-CHERIF | OUIS        |
| BENHARI-       | HANZADJI     | REGUIG      |
| BENSIO         | INAL         | ROSTANE     |
| BENSEMAINE     | KANIA        | SARI        |
| BESTAOU        | KANOUADJI    | SELADJI     |
| BENTRIQUI      | KATO-SLIMANE | SERHACHEN   |
| BENYAROU       | KALACHE      | SOULIMAN    |
| BEN-YELLES     | KALFAT       | STAMBOULI   |
| BENZERDJEB     | KARA         | TADULT      |
| BERBAR         | KARA-ALI     | TCHENAR     |
| BERBER         | KARA M'HAMED | TCHOUAR     |
| BEREKSI        | KARA MOSTEFA | TERKI HASSA |
| BIREM          | KARA SLIMANE | TRIQUI      |
| BOUALOU        | KARA TERQUI  | YADI        |
| BOUDJAKDJI     | KARADJA      | ZENDANT     |
| BOUKLI-HACENE  | KARAOUZENE   | ZEMERLI     |

# **Table des matières**

**Introduction générale..... 7**

**Chapitre 01 : cadre théorique et histoire des noms de famille en Algérie.**

|   |    |
|---|----|
| Introduction .....  | 11 |
| 1. Onomastique.....   | 11 |
| 1.1. Toponymie .....  | 12 |
| 1.2. Anthroponymie .....  | 13 |
| 2. Aperçu historique sur les systèmes anthroponymiques en Algérie.....                      | 17 |
| 2.1. Système anthroponymique berbère .....  | 17 |
| 2.2. Système anthroponymique arabe.....   | 19 |
| 2.3. Système anthroponymique exogène .....  | 21 |
| 2.4. L'état civil .....   | 24 |
| 2.4.1. Etat civil pendant la période coloniale .....  | 24 |
| 2.4.2. Les différentes étapes qui précèdent l'instauration de l'état civil en Algérie ..... | 24 |
| 2.4.3. L'écriture des noms des algériens dans l'état civil colonial.....                    | 25 |
| 2.4.4. L'état civil dans la période postcoloniale.....                                      | 26 |
| Conclusion.....   | 28 |

**Chapitre II : classification thématiques des patronymes et expressions figées**

|  |    |
|--|----|
| Introduction .....   | 31 |
| 1. Classification thématiques des patronymes.....                                  | 31 |
| 1.1. Patronyme en relation avec la religion .....                                  | 31 |
| 1.1.1. Noms bibliques... ..  | 31 |
| 1.1.2. Noms à base de [dine] « religion » .....                                    | 31 |
| 1.1.3. Noms à base de [Allah] « dieu ».....  | 32 |
| 1.1.4. Noms à base de [abd] « serviteur de » .....                                 | 32 |
| 1.1.5. Nom du prophète Mohammed .....  | 32 |
| 1.1.6. Noms en relation avec le calendrier hégirien et les fêtes religieuses... .. | 33 |
| 1.2. Noms relatifs aux caractéristiques humaines... ..                             | 33 |
| 1.2.1. caractéristiques physiques.....   | 33 |
| 1.2.2. Caractéristiques morales... ..  | 34 |
| 1.2.3. Caractéristiques comportementales.....                                      | 35 |
| 1.3. Noms en rapport avec l'environnement .....                                    | 35 |
| 1.3.1. Nature .....  | 35 |
| 1.3.2. Règne végétal.....  | 36 |
| 1.3.3. Règne animale .....   | 36 |
| 1.4. Noms d'origine ethnique ou toponymique .....                                  | 37 |
| 1.4.1. Origine ethnique .....  | 37 |
| 1.4.2. Origine toponymique .....   | 38 |
| 1.5. Noms en relation avec les métiers.....  | 38 |
| 1.6. Noms en relation avec quelques attributs.....                                 | 39 |
| 1.7. Noms en relation avec les objets .....  | 40 |
| 1.8. Noms indiquant un titre ou un statut social... ..                             | 40 |
| 2. Statistiques... ..  | 40 |
| 2.1. Patronymes en relation avec la religion... ..                                 | 40 |
| 2.2. Patronymes en relation avec les caractéristiques humaines... ..               | 41 |
| 2.3. Patronymes en relation avec l'environnement.....                              | 42 |

|   |           |
|---|-----------|
| 2.4. Patronymes en relation avec l'origine ethnique et toponymique .....                | 43        |
| 2.5. patronymes en relations avec les métiers .....                                     | 43        |
| 2.6. Patronymes en relation avec quelques attributs .....                               | 43        |
| 2.7. Patronymes en relations avec les objets... ..                                      | 43        |
| 2.8. Patronymes indiquant un titre ou un statut social.....                             | 44        |
| 3. Figement.....  | 46        |
| 3.1. Expressions figées.....  | 47        |
| 3.2. Expressions figées algériennes contenant des patronymes.....                       | 48        |
| Conclusion.....   | 49        |
| <b>Chapitre 03 : étymologie et sémantique des patronymes de la région de Ferdjioua.</b> |           |
| Introduction.....   | 51        |
| 1. Etymologie des patronymes de Ferdjioua.....  | 51        |
| 1.1. Patronymes d'origine arabe.....  | 51        |
| 1.2. Patronymes d'origine berbère .....   | 66        |
| 1.3. Patronymes d'origine turque .....  | 69        |
| 1.4. Patronymes d'origines diverses.....  | 69        |
| 1.4.1. L'hébreu .....   | 70        |
| 1.4.2. Le perse .....   | 70        |
| 1.4.3. L'indien .....   | 71        |
| 1.4.4. Le français.....   | 71        |
| 1.5. Patronymes d'origine hybride .....   | 71        |
| 2. Statistiques.....  | 73        |
| Conclusion.....   | 74        |
| <b>Conclusion générale .....</b>  | <b>76</b> |
| <b>Bibliographie.....</b>   | <b>78</b> |
| <b>Annexes... ..</b>  | <b>83</b> |
| <b>Table des matières... ..</b>   | <b>93</b> |
| <b>Résumé .....</b>   | <b>95</b> |

## Résumé

Cette étude intitulée « étude étymo-sémantique des patronymes de la région de Ferdjioua » vise essentiellement à connaître la signification et l'origine des patronymes de la région de Ferdjioua. En résumé, le présent travail comporte trois chapitres intitulés respectivement : cadre théorique et histoire des noms de famille en Algérie, classification thématique des patronymes et expressions figées, étymologie et sémantique des patronymes de la région de Ferdjioua.

Dans le premier chapitre, nous avons abordé les concepts théoriques du domaine d'étude. Ensuite nous nous sommes intéressées aux origines des noms de famille en Algérie et leur évolution à travers l'histoire. Par ailleurs nous avons présenté l'état civil algérien à travers deux périodes : coloniale et postcoloniale.

Quant au deuxième chapitre, nous avons classé les patronymes en catégories thématiques.

Finalement, dans le troisième chapitre, nous avons effectué une analyse étymologique et sémantique de ces patronymes.

**Mots-clés : Etude étymo-sémantique, patronyme, nom de famille, classification thématique, état civil.**

## ملخص

تهدف هذه الدراسة الموسومة « دراسة اشتقاقية دلالية لألقاب منطقة فرجيوه » إلى معرفة معنى وأصل ألقاب منطقة فرجيوه. باختصار يتضمن هذا العمل ثلاثة فصول معنونة على النحو التالي: الإطار النظري وتاريخ الأسماء العائلية فالجزائر، التصنيف الموضوعي والعبارات المجمدة، أصل ألقاب منطقة فرجيوه ودلالاتها. تناولنا في الفصل الأول المفاهيم النظرية المتعلقة بمجال الدراسة، بعدها ركزنا اهتمامنا على أصول أسماء العائلية في الجزائر وتطورها عبر التاريخ. من جهة أخرى تكلمنا عن الحالة المدنية بالجزائر خلال فترتي الاستعمار وما بعد الاستعمار. فيما يتعلق بالفصل الثاني قلنا بتصنيف الألقاب تحت مجموعة من الفئات الموضوعية. وأخيرا، في الفصل الثالث قمنا بإجراء تحليل اشتقاقي ودلالي لهذه الألقاب.

**الكلمات المفتاحية: دراسة اشتقاقية دلالية، لقب، اسم عائلي، تصنيف موضوعي، الحالة المدنية**

